

Hydrocarbures
Sonatrach accélère sa stratégie d'investissement à l'horizon 2030 P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 25 Février 2026 / N° 1281 / PRIX 20 DA



CAN- féminines
2026
L'EN aborde
le dernier virage P12

MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

L'ENGAGEMENT DES TRAVAILLEURS CONFIRME LEUR CONFIANCE DANS LE PROJET NATIONAL P3



Enseignement supérieur

LE MINISTÈRE LANCE QUATRE NOUVELLES PLATEFORMES NUMÉRIQUES P5



Boualem Djouhri, spécialiste en sciences islamiques, à L'Express

« Le Ramadhan est avant tout un moment d'intense proximité avec Allah » P5

Transhumances, alliances et fusions, financement...

CE QUI VA CHANGER DANS LES PARTIS

Les députés sont appelés à dépasser les postures habituelles pour en faire, de ce débat sur le projet de loi sur les partis, un levier vers une vie politique plus vivante et moins artificielle. P4



HYDROCARBURES

Sonatrach accélère sa stratégie d'investissement à l'horizon 2030

Le groupe Sonatrach a engagé une nouvelle phase de développement ambitieux en misant sur un vaste programme d'investissement, dont 75% est réservé à l'exploration et à la production dans le cadre d'une stratégie visant à renouveler les réserves, soutenir la demande nationale et consolider sa place à l'export sur les marchés énergétiques internationaux.

PAR MAHREZ Z.

Un nouveau cap qui intervient dans un contexte symbolique, coïncidant avec la célébration de la nationalisation des hydrocarbures, un moment clé de l'histoire économique de notre pays. «Un acte fondateur de souveraineté nationale et un tournant stratégique dans la construction de l'Etat algérien moderne», selon M. Daoudi, qui estime que cet acquis est aujourd'hui un levier pour construire une économie diversifiée, innovante et résiliente.

Dans un entretien accordé à l'APS, à l'occasion du double anniversaire de la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures, le P-DG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, a souligné que l'activité exploration-production constitue le pilier central de la nouvelle dynamique engagée par le groupe, puisqu'elle représentant à elle seule 75 % des investissements programmés pour la période 2026-2030.

«Sonatrach accorde une importance capitale à l'activité exploration et production, qui est considérée comme vitale pour toute entreprise pétrolière et gazière. Dans ce sens, une enveloppe importante est consacrée, à moyen terme, pour concrétiser les projets d'investissement de Sonatrach dans ce domaine. Pour cela, l'activité exploration et production représente à elle seule 75% des investissements de développement consenties par Sonatrach pour la période 2026-2030», a souligné Nouredine Daoudi.

Au titre de ce plan d'investissement,

il est prévu un programme d'exploration «colossal» couvrant 66% du domaine minier national des hydrocarbures et incluant le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique en 3D et 2D et d'études de traitement et de retraitement géologique et géophysique, a-t-il ajouté.

Insistant sur l'importance accordée à l'exploitation et la maintenance des installations de production, M. Daoudi a noté que l'investissement de production permettra, notamment, de forer environ 950 puits de développement et de réaliser environ 6 300 opérations sur les puits existants et que «26% du budget global d'investissement exploration et production est prévu en partenariat».

«Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures, ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produits énergétiques, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux», a-t-il soutenu.

Les résultats récents confortent cette orientation puisque, en 2025, comme le rappelle le P-DG de Sonatrach, dix-sept nouvelles découvertes d'hydrocarbures ont été enregistrées, principalement dans des bassins dit matures, confirmant le potentiel important du sous-sol algérien. Pour le P-DG du groupe Sona-

trach, ces performances «témoignent d'un domaine minier toujours attractif et largement prospectif.»

Au-delà de l'amont pétrolier, Sonatrach amorce également une transformation de son modèle économique en accordant une place croissante à la pétrochimie en vue de passer d'une économie centrée sur l'exportation de matières brutes à un modèle intégré, créateur de valeur locale. Cette orientation devrait permettre de réduire les importations, d'attirer davantage d'investissements étrangers et de dynamiser le tissu industriel national, notamment les PME.

Nouredine Daoudi a affirmé qu'il s'agit, pour Sonatrach, «de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne».

Il a expliqué que les projets conduits dans ce segment auront un impact considérable sur l'économie nationale et constituent une opportunité pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), de créer des emplois directs et indirects, et d'encourager les PME, notamment dans la transformation des matières plastiques, en plus d'être des vecteurs de valorisation des hydrocarbures, de satisfaction du marché national en produits pétrochimiques, actuellement importés.

Dans le cadre d'un ambitieux pro-



gramme structurant dédié au raffinage et à la pétrochimie, Sonatrach a lancé plusieurs projets de «taille mondiale», et qui sont destinés à réduire les importations et atteindre l'autosuffisance.

Parmi ces projets actuellement en phase de construction, réalisés en efforts propres par le groupe, le complexe MTBE (Méthyl Tert-Butyl Ether) à Arzew, un additif, actuellement importé, utilisé dans la formulation de l'essence, le complexe LAB (Linéaire Alkylbenzène) à Skikda dont le produit est mis au service de l'industrie des détergents et des nettoyants, et le complexe STEP/PDH PP à Arzew, pour la production du polypropylène, a expliqué le P-DG de Sonatrach.

Dans le cadre du partenariat, Sonatrach est associée avec la compagnie turque Ronasans pour un projet PDH PP, actuellement en phase de construction en Turquie, a-t-il mentionné, notant que le groupe continue de discuter et d'étudier avec divers partenaires potentiels d'autres projets pétrochimiques liés à la pro-

duction de plastique et de méthanol. Nouredine Daoudi a, dans ce cadre, relevé que le projet MTBE, entamé en 2022, connaît actuellement «une progression de 86% en février 2026 avec une entrée en production progressive et une mise en service graduelle des unités, projetée à juin 2026».

A propos des récents partenariats internationaux conclus par Sonatrach, notamment dans le cadre du Bid Round 2024, le P-DG du groupe a indiqué que l'année 2025 a été marquée par la conclusion de huit (8) contrats d'hydrocarbures, dans le cadre de la loi 19-13, avec de grandes compagnies internationales, dont cinq contrats dans le cadre de l'appel à concurrence lancé par Al-naft.

«Sonatrach poursuit présentement ses discussions avec de nombreuses autres compagnies, dont des majors, pour la conclusion de nouveaux contrats d'hydrocarbures, et ce, dans le cadre des différents protocoles d'accord signés en 2024 et 2025», a-t-il dit à ce propos.

M. Z.

Renforçant sa présence en Europe L'Algérie préserve sa place sur l'échiquier du GNL

L'Algérie a maintenu en 2025 sa position de deuxième exportateur africain de gaz naturel liquéfié (GNL), avec des exportations totales de 9,54 millions de tonnes, confirmant ainsi sa place de fournisseur stratégique sur le marché mondial de l'énergie. Selon les données publiées par l'Energy Research Unit basée à Washington, les exportations algériennes de GNL ont atteint 9,54 millions de tonnes l'an dernier, contre 11,62 millions de tonnes en 2024 et 13,45 millions de tonnes en 2023, niveau qui demeure le plus élevé enregistré au cours de la dernière décennie. Si les volumes affichent un recul par rapport au pic de 2023, ils traduisent néanmoins la résilience du secteur gazier national dans un contexte international marqué par la volatilité des prix, les tensions géopolitiques et les

impératifs techniques liés à la maintenance et à la modernisation des infrastructures. Ces résultats reflètent surtout les investissements massifs engagés ces dernières années dans l'exploration, le développement de nouveaux gisements et la réhabilitation des capacités de liquéfaction, afin de sécuriser l'offre et préserver la compétitivité de l'Algérie sur le long terme. Les volumes exportés se sont établis à 2,23 millions de tonnes au premier trimestre et à 2,55 millions au deuxième trimestre. Le troisième trimestre a enregistré un recul notable à 2,14 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas depuis plusieurs années, avant un rebond significatif au quatrième trimestre avec 2,62 millions de tonnes, le meilleur résultat de l'année. Cette reprise en fin

d'exercice illustre l'efficacité des ajustements opérés et la montée en puissance progressive des capacités opérationnelles. Sur le plan mensuel, le mois de mars a enregistré la meilleure performance avec 1,15 million de tonnes exportées, suivi d'octobre avec 1,08 million de tonnes. Ces résultats témoignent de la capacité du secteur à maintenir des flux réguliers et soutenus, malgré les contraintes techniques rencontrées au cours de l'année. Les statistiques indiquent que cinq pays européens ont absorbé près de 96 % des exportations algériennes de GNL en 2025, confirmant la solidité des relations énergétiques entre l'Algérie et le marché européen. Cette forte concentration illustre la confiance renouvelée des partenaires européens envers les approvisionnements algériens,

dans un contexte de recomposition des circuits énergétiques internationaux. La Turquie arrive en tête des importateurs avec 3,14 millions de tonnes, suivie de la France (2,31 millions de tonnes), de l'Italie (1,62 million de tonnes), de l'Espagne (1,44 million de tonnes) et du Royaume-Uni (0,64 million de tonnes). En 2025, une cargaison de GNL algérien a également été expédiée vers la Chine (65 000 tonnes) et la Corée du Sud (67 000 tonnes), signe d'une ouverture progressive vers les marchés asiatiques. À l'échelle du continent, le Nigeria a conservé pour la deuxième année consécutive sa position de premier exportateur africain de GNL en 2025, selon le rapport sur l'évolution des marchés arabes et mondiaux du GNL publié par l'Energy Research Unit. Les exportations africaines de GNL ont

progressé de 2,3 % en 2025 pour atteindre 39,71 millions de tonnes, contre 38,80 millions de tonnes en 2024. L'année 2025 a également été marquée par l'entrée de la Mauritanie parmi les pays exportateurs, avec 1,38 million de tonnes expédiées, la plaçant au septième rang continental. Le Cameroun occupe la sixième position avec 1,43 million de tonnes en 2025, contre 1,38 million de tonnes en 2024. Au-delà des chiffres, ces évolutions confirment que la compétition énergétique en Afrique s'intensifie. Dans ce contexte, l'Algérie mise sur une stratégie fondée sur l'investissement massif dans l'amont gazier, la modernisation des infrastructures et la diversification des débouchés, afin de consolider durablement son statut de pilier énergétique régional et de partenaire fiable pour l'Europe et au-delà.

Y. R.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.



MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER :

L'engagement des travailleurs confirme leur confiance dans le projet national

Le Président Abdelmadjid Tebboune a rappelé la création de l'UGTA en 1956 et la nationalisation des hydrocarbures en 1971, mettant en avant l'engagement des travailleurs passés et présents, le rôle des ingénieurs et techniciens dans le développement national, ainsi que la contribution de l'Algérie au marché énergétique mondial. Le Chef de l'Etat a salué les projets économiques récents, la mobilisation du monde du travail et la stratégie de développement tournée vers l'avenir, tout en insistant sur la confiance dans la trajectoire économique du pays.

PAR NASSIM TERKI

À l'occasion du double anniversaire du 24 Février, le Président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message centré sur la continuité historique entre la lutte de libération, la construction économique et les défis actuels. Dans son message lu à Oran par le Premier ministre, il rappelle d'abord que cette date constitue une étape annuelle, marquée par « la création de l'Union générale des travailleurs algériens en 1956, et la nationalisation des hydrocarbures en 1971 ». Le Chef de l'État s'attarde sur l'engagement des travailleurs durant la guerre de libération, évoquant les figures fondatrices de l'Union générale des travailleurs algériens, dont Aïssat Idir, et souligne que leurs successeurs ont perpétué « une citadelle de l'engagement national ». Il rappelle également le sacrifice de responsables syndicaux tombés en martyrs, au premier rang desquels « le martyr Abdelhak Ben Hamouda ». L'autre pilier de la date du 24

Février, la nationalisation de 1971, est présenté comme un geste souverain fondateur. Le Président insiste sur le rôle « des ingénieurs, des techniciens et des spécialistes, et aux moyens qui leur étaient fournis, afin d'assurer la continuité de la production » au lendemain de la reprise de contrôle sur les richesses nationales. Cet effort a permis au pays de devenir « le septième plus grand exportateur de gaz au monde, le troisième fournisseur du marché européen, et nous possédons la troisième plus grande réserve pétrolière en Afrique ». Le message se projette ensuite vers l'avenir. Le Président affirme que « les perspectives sont prometteuses grâce à nos travailleuses et travailleurs et à ce dont ils disposent en matière de qualification, de compétence et d'expérience », soulignant la stratégie de renouvellement des réserves et le développement de l'industrie de transformation. Il salue un monde du travail mobilisé « avec le même esprit que celui de leurs prédécesseurs » et insiste sur la valorisation de l'effort, des

compétences et de la maîtrise technologique. Le discours fait aussi le lien avec les grands chantiers économiques du moment. Les projets mis en service « tout au long de ces dernières années » et ceux encore en cours témoignent, selon lui, de la confiance dans « la trajectoire économique que mène l'Algérie ». Il met en avant l'accueil populaire réservé aux nouvelles infrastructures, notamment la mise en service de « la ligne ferroviaire minière de l'Ouest », considérée comme la preuve que les politiques actuelles reposent « sur la faisabilité et le réalisme, et sur la justesse de la décision politique souveraine ». Cette orientation est présentée comme l'expression de « la ligne directrice de la nouvelle Algérie », à la fois fidèle à Novembre et ouverte à une coopération internationale fondée « sur la base d'intérêts et de bénéfices partagés ». Le Président termine en s'adressant aux travailleurs, surtout ceux du secteur des hydrocarbures. Il salue leurs efforts et leur continuité avec ceux qui ont accompagné la nationalisation. ■

Le Premier ministre effectue une visite de travail à Oran

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Sifi Ghrieb a présidé les cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de la fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), ainsi que du 55^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, célébré le 24 février de chaque année. Le Premier ministre est accompagné lors de cette visite par le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, ainsi que le mi-



nistre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, en plus du se-

crétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout. ■

Éditorial l'EXPRESS

24 FÉVRIER, UNE DATE, UNE HISTOIRE

PAR MAHDI B.

Le 16 juillet 1970 à Skikda, Boumediene annonçait la couleur: "S'il nous était donné d'analyser le pétrole algérien, nous découvririons que le sang de nos martyrs constitue l'une de ses composantes car la possession de cette richesse a été payée du prix de notre sang". Incontestablement, le double anniversaire du 24 Février constitue une date marquante, un moment charnière dans l'édification des bases économiques et sociales d'une nouvelle Algérie, celle née du combat libérateur contre le colonialisme et les 130 ans d'exploitation sauvage des richesses du peuple algérien par le capitalisme colonial. Aujourd'hui, le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA confirme cette vision futuriste du Président Houari Boumediene, qui n'avait cessé de lutter contre les lobbies pétroliers et financiers français et en général occidentaux pour asseoir définitivement la souveraineté de l'Algérie sur ses richesses naturelles. La création de l'UGTA donne quant à elle une saveur particulière à cette épopée historique quand on sait que les travailleurs algériens, unis autour des idéaux de Novembre 1954, ont lutté avec leurs frères, les moudjahidines, pour arracher l'indépendance nationale, puis la souveraineté nationale recouvrée de nouveau, monter au front des batailles du développement, de l'émancipation sociale et intellectuelle des Algériens, et donner à la patrie une aura particulière, respectée et honorée, dans les forums internationaux, mais également au sein des Nations unies, du mouvement des Non-Alignés et au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Février 1971 constitue ainsi un moment historique pour l'Algérie et le peuple algérien dès lors que la présence française et sa mainmise sur les richesses du peuple algérien, les hydrocarbures en l'occurrence, a été définitivement effacée. L'Algérie reprenait non seulement ce jour-là les 51% des intérêts des sociétés pétrolières françaises concessionnaires opérant dans le sud du pays, mais également, dans la foulée, la totalité des champs gaziers en exploitation. En clair, l'Algérie, au bout de plusieurs années d'âpres négociations avec la partie française pour recouvrer sa souveraineté sur ses hydrocarbures, tout comme l'intangibilité des frontières du pays, a réussi à reprendre le contrôle des champs pétroliers et à achever le long processus de la nationalisation des hydrocarbures. Le 24 février est par ailleurs une date marquante dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, puisque, après la nationalisation des hydrocarbures, l'Algérie est rapidement devenue un acteur clé, sinon incontournable sur le marché pétrolier et au sein de l'OPEP. D'autre part, la récupération de ses richesses pétrolières et gazières a permis à l'Algérien de lancer un vaste processus de modernisation et de développement économique à travers la reconstruction du secteur agricole avec la Révolution agraire, et de l'industrie par la Révolution industrielle. L'apport d'importantes ressources financières a permis à l'Algérie de devenir un acteur important sur le marché et, au-delà, de financer autant le développement industriel, agricole que d'améliorer progressivement les conditions de vie des Algériens par d'importants programmes d'habitat, d'éducation, de construction d'infrastructures urbaines, de grands hôpitaux modernes, routières et de transport. Aujourd'hui, l'Algérie est devenue un acteur majeur du pétrole en Afrique, avec des réserves prouvées de 12,2 milliards de barils (15^e rang mondial) et une production d'environ 1 million de barils/jour. L'Algérie ne compte pas cependant dormir sur ses lauriers, puisqu'elle envisage d'investir sur les cinq prochaines années près de 60 milliards de dollars pour la modernisation de ses infrastructures énergétiques nationales, renforcer la production et accélérer la transition vers les énergies nouvelles et renouvelables. Grâce à l'exploitation judicieuse de cette richesse naturelle depuis ce 24 février 1971, l'Algérie a lancé au début de l'année 2026 deux mégaprojets d'envergure continentale. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accéléré les programmes de réalisation de grandes infrastructures routières, d'habitat, d'enseignement supérieur, de transport notamment, avait, rappelle-t-on, inauguré le mégaprojet minier de Gara Djebilet et, dans la foulée, le train Tindouf-Béchar sur 950 km. Cette mégaréalisation donne toute sa signification à ce double anniversaire du 24 Février : les hydrocarbures sont exploités pour améliorer l'économie nationale et le confort social des Algériens, et ces réalisations ont été faites par les travailleurs algériens, toujours à la pointe des réalisations d'importance pour la Nation.

TRANSHUMANCES, ALLIANCES ET FUSIONS, FINANCEMENT...(OUVERTURE)

Ce qui va changer dans les partis

L'hémicycle de l'Assemblée populaire nationale a vu hier l'ouverture du grand débat sur le projet de loi organique relatif aux partis politiques. C'est le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, qui a porté le texte devant les députés, en présence d'Ibrahim Boughali et de la ministre des Relations avec le Parlement, Najiba Djilali.

PAR BOUALEM B.

Dans sa présentation, Saïd Sayoud a expliqué que le texte est composé de 97 articles répartis en sept chapitres. Ce projet n'est pas une simple retouche administrative. Il porte la marque personnelle du Président Abdelmajid Tebboune, qui l'a suivi de près comme l'une des pièces maîtresses de sa volonté de « réorganiser la pratique politique sur des bases plus solides ». L'ambition affichée est de transformer les partis en véritables « locomotives » de la vie démocratique, piliers d'institutions crédibles et d'un État de droit durable. Le texte promet aux formations politiques un rôle élargi et plus concret. Elles pourront contribuer activement à l'élaboration des politiques publiques, proposer des orientations nationales et peser vraiment dans les grandes décisions. Une avancée saluée comme une réponse directe aux revendications des partis eux-mêmes, qui réclamaient depuis longtemps plus de poids et moins de marginalisation. Mais le projet comporte également

des sanctions. Le projet frappe fort contre les vieilles pratiques qui ont gangrené le paysage politique, surtout à l'époque des transhumances massives sous Bouteflika. Désormais, un élu qui change de parti en plein mandat perd son siège illico et se voit banni à vie des listes de son ex-formation. Finis les changements de veste opportunistes. Les alliances et fusions entre partis seront possibles, mais sous haute surveillance : cadre juridique strict et invalidation immédiate en cas de dérapage. Côté transparence, le financement passe à la loupe. Il est question notamment de l'interdiction totale des fonds étrangers, de la déclaration obligatoire des dons, et d'un audit des comptes et un rapport financier annuel. Ce qui peut contribuer à limiter sérieusement les risques de corruption et d'influence occulte. S'agissant de la vie interne des partis, la démocratie n'est plus une option. Le principe de rotation est désormais de mise. Le mandat des dirigeants est limité à cinq ans, renouvelable une seule fois. Ce qui aura comme heureuses conséquences d'empêcher les partis



de se transformer en fiefs familiaux ou en propriétés privées, et d'ouvrir la porte au renouvellement des générations. Des lignes rouges sont également tracées. Pas de référence à la religion, à la région ou à l'ethnie pour fonder un parti, pas de liens avec des intérêts étrangers, rien qui porte atteinte à la souveraineté ou à l'ordre public. Évidemment, les partis gagnent un espace d'action plus

large concernant la liberté d'organisation, d'expression et la possibilité de recours judiciaires contre les décisions administratives. Comme l'a répété le ministre devant la commission des affaires juridiques, l'objectif est de refonder la pratique politique sur des bases constitutionnelles solides. Les partis doivent devenir des acteurs sérieux, capables de soutenir des institutions

crédibles, un État de droit véritable et une stabilité qui dure. Ce débat à l'APN peut marquer un vrai tournant. Les députés sont appelés à dépasser les postures habituelles pour en faire, de ce débat, un levier vers une vie politique plus vivante et moins artificielle. Pour l'instant, le texte est sur la table. La suite dépendra beaucoup de ce qui se dira dans l'hémicycle ces prochains jours. ■

Ministère de la Santé Recensement des diplômés paramédicaux sans emploi

L'opération vise à établir des statistiques précises sur le nombre de diplômés paramédicaux sans emploi, selon le ministère de la Santé.

Le ministère de la Santé a annoncé, ce mardi, dans un communiqué, l'ouverture d'une plateforme numérique pour le recensement des diplômés des écoles paramédicales privées agréées, n'ayant pas obtenu d'emploi à la date de cette annonce.

« Dans le cadre de l'organisation des données statistiques relatives aux écoles paramédicales privées agréées par le ministère et de la mise à jour de la base de données, la Direction de la Formation annonce l'ouverture d'une plateforme numérique pour recenser les diplômés de ces écoles n'ayant pas obtenu d'emploi à la date du présent communiqué », précise la même source.

Cette opération vise à « établir des statistiques précises sur le nombre de diplômés sans emploi et permettre aux services compétents de préparer des mécanismes d'accompagnement et d'intégration adaptés aux besoins du secteur de la santé ».

Les concernés peuvent trouver le lien de la plateforme numérique sur le site officiel du ministère de la Santé ou en accédant directement via le lien « formation-prive.sante.gov.dz », conclut le communiqué.

Crise diplomatique ouverte entre Paris et Washington

PAR NASSIM T.

La diplomatie française traverse une période difficile. Après son attaque précipitée contre la rapporteuse onusienne Francesca Albanese, basée sur une vidéo manipulée, Paris subit maintenant une nouvelle tension. Cette fois, elle vient de son allié américain. Tout commence après la mort de Quentin Dernonc, militant d'extrême droite tué le 12 février à Lyon par un groupe de gauche. Sur la plateforme X, l'ambassade des États-Unis à Paris publie un

message disant qu'elle suit « de près l'enquête » sur sa mort. Pour Paris, c'est une ingérence claire. Le ministère français des Affaires étrangères décide alors de convoquer l'ambassadeur américain, Charles Kushner, père de Jared Kushner et beau-père de Ivanka Trump. Mais l'ambassadeur ne se présente pas. Selon Le Monde, il ignore tout simplement la convocation. Pour beaucoup, c'est un geste humiliant pour la France. Sur France Info, le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot annonce une mesure : l'ambassadeur américain n'a plus le droit de

rencontrer les membres du gouvernement tant qu'il n'aura pas répondu à la convocation. Mais cette décision arrive tard. Et elle donne l'impression que Paris réagit plus par obligation que par conviction. Cet épisode montre une France affaiblie. Elle proteste, mais sans poids réel. Les États-Unis le savent. Ils n'ont même pas pris la peine de cacher leur indifférence. Après l'affaire Albanese, cette nouvelle situation renforce une impression constante, la France parle beaucoup de souveraineté, mais elle peine à la défendre quand ses alliés la bousculent.

ARTICLES LITIGIEUX DU PROJET PORTANT CODE DE LA ROUTE La commission paritaire tranche

Réunie, avant-hier soir, sous la présidence de Kada Najadi, la commission paritaire des deux chambres du Parlement, assignée à la tâche d'élarguer les articles qui fâchent contenus dans la première mouture du projet du code de la route, a présenté un texte « revu et corrigé ».

Selon un communiqué rendu public, les membres de la commission paritaire ont opté finalement pour la modération dans leur appréhension de certains articles du projet de loi. Dans les faits, cela s'est traduit par une révision, à la baisse, des sanctions recommandées dans le texte de départ et qui a, rappelons-le, soulevé un tollé quasi général parmi les transporteurs et autres usagers de la route et une redéfinition de certaines infractions qualifiées initialement de délits.

Ainsi ont-ils modifié, sur un plan sémantique, les articles 104, 119, 166 et 170, en supprimant le terme « délit », jugé à connotation criminelle et ce, alors que les amendes pour les infractions de premier et de deuxième



me degrés restent inchangées. Également, l'expression « et les crimes » contenue dans cette disposition relative aux amendes de ces deux catégories d'infractions a également été supprimée de manière à assurer l'équilibre entre les impératifs de dissuasion et le respect des droits et libertés, note le communiqué. Dans le même sillage, le communiqué souligne l'adoption par la commission des articles 125, 127, 128 et

129, tout en faisant dans la nuance, préférant les termes « détention » à « prison » et « emprisonnement provisoire ». Par ailleurs, le paragraphe relatif exclusivement aux sanctions des transporteurs, de l'article 124, a été supprimé, seul le premier paragraphe étant conservé et ses dispositions étendues aux conducteurs et aux professionnels des transports. De fait, le paragraphe en question

était perçu comme une stigmatisation des chauffeurs de camions et de bus qui sont entrés en grève pour dénoncer une loi qui les présente, selon eux, comme des « terroristes ». Il est à rappeler que cette réunion de la commission est intervenue après que le Conseil de la nation a émis des réserves sur plusieurs articles, lesquels avaient suscité des protestations et des grèves dans le secteur du transport privé, en raison notamment de la sévérité jugée excessive des sanctions.

Enfin, les membres de la commission paritaire ont souligné que la dépenalisation et la réduction des amendes pour certaines infractions tiennent compte de l'augmentation préoccupante des accidents de la route dans le pays et des lourdes pertes humaines et matérielles qu'ils engendrent. Ils ont affirmé qu'une approche législative équilibrée a été adoptée, combinant dissuasion et prévention, tout en renforçant les efforts de sensibilisation, de formation et d'amélioration des infrastructures routières.

N. B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le ministère lance quatre nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier à Alger, le lancement de quatre nouvelles plateformes numériques, portant ainsi à 73 le nombre total des plateformes intégrées au système numérique du ministère. Ces plateformes sont le fruit de compétences algériennes issues des différents établissements du secteur. Ce déploiement s'inscrit dans une volonté de consolider la souveraineté numérique, désormais composante indissociable de la souveraineté nationale », selon le ministre de tutelle.

PAR MERIEM KACI

Dans son allocution, M. Baddari a précisé que le secteur de l'enseignement supérieur "s'est renforcé de quatre nouvelles plateformes numériques", portant le nombre global à 73 plateformes actives et intégrées au système numérique ministériel. Il s'agit en effet de la plateforme du Registre numérique des filiales économiques, le Réseau algérien de l'entrepreneuriat universitaire, une plateforme pour les consultations psychologiques, ainsi qu'une autre dédiée à la réservation des repas. Le ministre a souligné que le développement de ces plateformes numériques est le fruit des efforts et des compétences des différents établissements du secteur, à l'instar des centres de données (Data Centers) et des laboratoires de recherche. M. Baddari a précisé que le lancement de ces plateformes concrétise « le niveau élevé de numérisation atteint par le secteur dans ses diverses activités académiques, de recherche et de gouvernance, ainsi que dans les

services offerts au profit de la famille universitaire ». Il a souligné, dans ce contexte, que cette transformation numérique « constitue la pierre angulaire de la transition vers l'université de quatrième génération (4.0), une institution ouverte sur son environnement économique et social, à la fois productive et investisseuse ». Le ministre a souligné que cette orientation permet d'« autonomiser les étudiants et les chercheurs en leur donnant les moyens de transformer leurs idées en projets et en start-up à fort impact économique et social ». Il a également précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de « la vision de développement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à sa stratégie pour l'Algérie nouvelle, triomphante et émergente pour la période 2024-2029 ». Au sujet des nouvelles plateformes lancées, le ministre a expliqué que celle du Registre numérique des filiales économiques vise à numériser et moderniser la gestion des branches économiques des universités, tout en valorisant les résultats de la recherche scientifique. Parallèlement, le Réseau algérien de l'entrepreneuriat universitaire a pour objectif de renforcer l'écosystème de l'innovation et d'accompagner les étudiants et chercheurs dans la transformation



che scientifique. Parallèlement, le Réseau algérien de l'entrepreneuriat universitaire a pour objectif de renforcer l'écosystème de l'innovation et d'accompagner les étudiants et chercheurs dans la transformation

de leurs idées en projets créateurs de valeur. Concernant la plateforme dédiée aux consultations psychologiques, elle est destinée à promouvoir la santé mentale en milieu universitaire via l'offre de téléconsultations.

Enfin, la plateforme numérique de réservation de repas a pour but de rationaliser les dépenses en numérisant le processus de réservation et en régulant le nombre quotidien de bénéficiaires. ■

BOUALEM DJOUHRI, SPÉCIALISTE EN SCIENCES ISLAMIQUES, À L'EXPRESS « Le Ramadhan est avant tout un moment d'intense proximité avec Allah »

Le Ramadhan occupe une place centrale dans la vie des musulmans à travers le monde. Ce mois sacré ne se limite pas uniquement à l'acte de jeûner. Il est surtout un moment privilégié de spiritualité, de solidarité et de partage. Pour mieux comprendre sa signification, ainsi que les bienfaits et précautions qui y sont liés, nous avons interrogé le Dr Boualem Djouhri, ancien directeur des affaires religieuses, enseignant à l'université de Béjaïa et spécialiste en sciences islamiques.

● **L'Express : Qu'est-ce que le Ramadhan dans la religion musulmane ?**

Boualem Djouhri : Le Ramadan, qui correspond au neuvième mois du calendrier hégirien, constitue l'un des cinq piliers de l'islam. Le Prophète ﷺ a dit : « L'islam est construit sur cinq piliers : l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est Son Messager, l'accomplissement de la prière, l'acquiescement de la zakât, le jeûne du Ramadhan et le pèlerinage. » Son obligation est mentionnée dans le Coran : « Ô vous qui avez cru ! Le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été à ceux qui vous ont précédés, afin que vous atteigniez la piété. » (Sourate al-Baqara, 2:183). Le jeûne consiste à s'abstenir, dès l'aube (fajr) jusqu'au coucher du soleil (maghrib), de manger, boire et d'avoir des relations conjugales, tout en ayant l'intention sincère d'adorer Allah. C'est aussi un mois marqué par la révélation du Coran : Le mois de Ramadhan, au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens... » (Sourate al-Baqara, 2:185). Ainsi, Ramadhan est avant tout un mois dédié au Coran, à la réforme spirituelle et au retour sincère vers Allah. Toutes les écoles juridiques (hanafite, malikite, chafite et hanbalite) s'accordent sur certains principes fondamentaux :
- Le jeûne est une obligation pour tout musulman pubère, en bonne santé mentale et physiquement apte.
- L'intention (niyya) est incontournable.
- Rompre le jeûne sans raison valable est strictement interdit.

● **Quels sont les principaux bienfaits spirituels du Ramadhan ?**

Le jeûne vise principalement la taqwâ (la piété consciente), comme en témoigne le verset 2:183. Le Prophète a affirmé : « Celui qui jeûne le Ramadhan avec foi et dans l'espoir de recevoir la récompense divine verra ses péchés passés pardonnés. » (Rapporté par al-Bukhârî et Muslim).
Voici les bienfaits les plus importants :
- La purification spirituelle : un hadith qudsi déclare : « Le jeûne est pour Moi et c'est Moi qui en accorde la récompense. » (Rapporté par al-Bukhârî).
- La maîtrise des passions : Le Prophète ﷺ disait : « Le jeûne est un bouclier. » (Rapporté par al-Bukhârî), ce qui signifie qu'il éloigne des péchés.
- La solidarité renforcée : « Le Prophète était connu pour être le plus généreux des hommes et encore plus durant le Ramadhan » (Rapporté par al-Bukhârî, cité par Abdullah Ibn Abbas).
- La Nuit du Destin (Laylat al-Qadr) : Cet événement béni est décrit dans le Coran comme étant « mieux que mille mois » (Sourate al-Qadr, 97:3).
Les écoles juridiques insistent sur le fait que le jeûne n'est pas une simple abstinence physique ; il engage également à s'éloigner des actes immoraux tels que le mensonge ou la médisance. Par exemple, chez les malikites, l'aspect éthique du jeûne est particulièrement mis en avant.



● **Le jeûne peut-il représenter un risque pour certaines personnes ?**

Effectivement, l'islam ne vise pas à imposer une difficulté excessive. Allah dit : « Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté » (2:185), ainsi que « Ne vous mettez pas en péril vous-mêmes » (4:29). Certaines catégories de personnes en sont dispensées :
- Les malades,
- Les voyageurs,
- Les femmes enceintes ou allaitantes lorsqu'il existe un risque pour elles ou l'enfant,
- Les personnes âgées incapables d'accomplir le jeûne.
Comme le rappelle le verset (2:185) : « Qui-conque est malade ou en voyage devra jeûner un nombre égal d'autres jours ». Pour ceux atteints d'une incapacité durable, comme les personnes âgées, une compensation (fidya) est demandée, laquelle consiste à nourrir un pauvre pour chaque jour de jeûne non accompli.

● **Quel message adresseriez-vous aux personnes malades qui souhaitent tout de même jeûner ?**

L'islam est une religion de compassion. Le Prophète ﷺ a affirmé : « Certes, Allah aime qu'on accepte Ses dispenses tout comme Il aime que

l'on accomplisse Ses obligations » (rapporté par Ahmad). Se mettre en danger n'est pas considéré comme un acte pieux. Ce qui compte avant tout, c'est l'intention sincère, car elle suffit déjà pour obtenir la récompense divine. Dans le cas d'une maladie temporaire, il sera toujours possible de compenser le jeûne plus tard. En cas de maladie chronique, il est prescrit de faire une fidya. La préservation de la vie humaine passe avant toute autre considération, y compris les actes obligatoires ou surrogatoires dans des situations risquées. Une règle juridique universelle rappelle : « La difficulté appelle la facilité » (al-mashaqqa tajlib al-taysir).

● **Un mot pour conclure...**

Le Ramadhan est une période unique de réforme spirituelle, morale et sociale. Il nous apprend la patience, la compassion et l'autodiscipline. Allah clôt les versets relatifs au jeûne par ces paroles empreintes de réconfort : « Et lorsque Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet... Je suis proche. Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque » (2:186). Le Ramadhan ne se résume pas à une simple privation ; c'est avant tout un moment d'intense proximité avec Allah. Que Dieu nous guide et nous bénisse en cette période sacrée. ■

Développement
de l'hydrogène vert
L'OAPEC salue les
efforts de l'Algérie

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rapport publié lundi, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe, selon l'APS.

Dans son rapport intitulé «Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique», l'organisation a salué les évolutions «remarquables» constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone.

A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algérie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que «partenaire stratégique» de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de «tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens».

Dans ce contexte, le rapport a salué le projet multilatéral de corridor de l'hydrogène sud «South H2», officiellement annoncé en janvier 2025, visant à transporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert annuellement de l'Algérie vers l'Europe, soit près de 10 % de la demande européenne prévue à l'horizon 2040.

L'Organisation a indiqué que les efforts consentis par plusieurs pays arabes dans les projets de transformation énergétique, considérée comme «une option incontournable traduisant l'engagement accru en faveur de la réduction des émissions et le renforcement de la sécurité énergétique».

Dans ce contexte, le rapport met en avant l'intérêt mondial croissant pour l'énergie propre et durable, ce qui a amené nombre de pays arabes à s'adapter à ces mutations, à travers le lancement de nouveaux projets structurants d'envergure, avec l'augmentation du volume des investissements dans ce domaine.

Le secteur des énergies renouvelables (englobant essentiellement l'énergie solaire, éolienne et l'énergie hydraulique) suscite un intérêt croissant au niveau mondial ces dernières années, porté par un besoin pressant de faire face aux changements climatiques, comme l'exemple de la Chine qui a maintenu son leadership avec une capacité combinée estimée à 3,89 térawatts à la fin 2025, ajoute le rapport.

Cette tendance mondiale a orienté les pays arabes à maintenir leur politique vers le soutien de ce type d'énergies propres pour contribuer à la diversification de l'économie, assurer la sécurité des approvisionnements, réduire les émissions et renforcer l'utilisation efficace des ressources.

L'Organisation s'est appuyée dans son rapport sur «le progrès tangible» enregistré dans plusieurs pays qui se sont hâtés à investir dans le domaine des énergies renouvelables, à l'image de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de l'Egypte et de l'Algérie qui est en phase de réception de la première partie du projet de 3200 Mégawatts.

R. E.

LES IMPORTATIONS DE GAZ PAR GAZODUC DE L'UE PROGRESSENT DE 2 %

Une hausse mensuelle pour l'Algérie

Les importations de gaz par gazoduc de l'Union européenne proviennent de cinq principaux fournisseurs : la Norvège, l'Algérie, la Russie, l'Azerbaïdjan et la Libye. Le mois dernier, l'Algérie s'est distinguée comme le seul pays à enregistrer une croissance mensuelle, à 22 %, selon un rapport du Forum des pays exportateurs de gaz.

PAR FATIHA A.

Les importations de gaz par gazoduc de l'UE ont repris leur tendance à la hausse en janvier 2026, grâce à l'augmentation des approvisionnements en provenance d'Algérie, tandis que la Norvège a continué de consolider sa position de premier fournisseur. Un rapport récent obtenu par l'Energy Research Unit, basée à Washington, indique que les importations ont augmenté de 2 % d'un mois sur l'autre, atteignant 12,3 milliards de mètres cubes le mois dernier, contre 12 milliards en décembre 2025.

Les importations de gaz par gazoduc de l'UE ont connu une augmentation nette de 0,3 milliard de mètres cubes en glissement annuel le mois dernier, principalement grâce aux flux en provenance de Russie et de Norvège. L'année dernière, les importations totales de gaz par gazoduc ont atteint environ 142 milliards de mètres cubes, contre 157 milliards en 2024.

Les approvisionnements ont diminué de 131 milliards de mètres cubes par rapport au record de 273 milliards de mètres cubes atteint

en 2021, avant l'invasion russe de l'Ukraine. La carte des importations de gaz par gazoduc de l'UE montre des changements significatifs en janvier 2026 par rapport à la même période en 2025.

Le gaz norvégien est resté dominant, malgré de fortes baisses sur certains axes. Les livraisons norvégiennes à l'Irlande, à l'Allemagne et aux Pays-Bas ont diminué respectivement de 5 %, 4 % et 50 %. À l'inverse, les livraisons norvégiennes à la Pologne ont augmenté de 39 %, à la France d'environ 38 % et à la Belgique de 5 %.

Concernant les approvisionnements en provenance d'Afrique du Nord, les importations de gaz algérien vers l'Espagne ont légèrement diminué de 0,3 % et vers l'Italie d'environ 1 %, tandis que les exportations libyennes vers l'Italie ont chuté de 21 %, selon l'Energy Research Unit.

Parallèlement, les approvisionnements russes via le gazoduc TurkStream – unique voie d'acheminement vers l'Europe – ont augmenté de 11 %, et les approvisionnements azerbaïdjanais vers le marché européen ont progressé de 6 %. Aucun flux net de gaz n'a été enregistré



sur les gazoducs Royaume-Uni-UE en janvier 2026, contre 0,4 milliard de mètres cubes l'année précédente.

En termes de points d'entrée, l'Allemagne est restée le principal pays importateur de gaz par gazoduc pour l'UE, avec des flux de 2,8 milliards de mètres cubes en janvier 2026, tandis que la Grèce et les Pays-Bas ont reculé dans le classement.

Le 3 décembre 2025, la présidence du Conseil européen et les représentants du Parlement européen sont parvenus à un accord préliminaire visant à supprimer progressivement les importations de gaz russe. Les importations de GNL devraient cesser le 1er janvier 2027 et celles par gazoduc le 30 septembre 2027. Fin mars, les 27 États membres de l'UE ont formellement

adopté le règlement interdisant les importations russes, établissant ainsi de nouvelles règles comprenant diverses mesures et une diversification énergétique.

D'ici le 1er mars 2026, les États membres de l'UE doivent élaborer des plans nationaux de diversification de leurs approvisionnements en gaz et identifier les difficultés potentielles liées au remplacement du gaz russe.

Actuellement, le GNL américain domine les approvisionnements européens. Les importations de GNL américain par l'UE ont bondi de 21 milliards de mètres cubes en 2021 à 81 milliards de mètres cubes fin 2021, soit près de quatre fois plus qu'auparavant, dans un contexte de mise en garde concernant une dépendance excessive aux États-Unis. ■

DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA D'ALGER

Réunion avec les associations de protection des consommateurs



Dans le cadre du renforcement de la coopération entre la Direction du Commerce de la wilaya d'Alger et les associations de protection des consommateurs légalement constituées et actives dans la wilaya, le Chef du Département de la Protection des Consommateurs et de la lutte contre la Fraude a présidé, une réunion de coordination au siège de la Direction.

Outre les représentants de la Direction, ont participé à cette réunion des représentants de l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur, et son Environnement «APOCE», de l'Organi-

sation algérienne pour la Défense des Consommateurs, de l'Association Nationale de Protection des Consommateurs et de la Fédération algérienne des Consommateurs.

Selon la direction du commerce d'Alger plusieurs points clés ont été abordés, notamment la coordination du traitement des réclamations reçues et leur gestion optimale, les marchés de proximité et disponibilité des produits, les journées nationales de sensibilisation organisées par le Ministère du Commerce intérieur et de la Réglementation des Marchés ainsi que les préoccupations et propositions des associations concernant les interven-

tions sur le terrain, en particulier pendant le mois sacré du Ramadan.

La Direction du Commerce de la Wilaya d'Alger (DCW Alger) joue un rôle central dans l'application de la politique commerciale nationale. Ses missions principales incluent le contrôle de la conformité des produits, la répression des fraudes, la surveillance des pratiques commerciales (prix, concurrence) et la protection du consommateur. Elle veille également à la régulation du marché, notamment l'approvisionnement durant le Ramadan, et soutient la promotion de la production locale.

F. A.

Articles scolaires

Rezig insiste sur l'élaboration des programmes de production et d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, lundi, une réunion de travail avec les producteurs et les importateurs d'articles scolaires du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), en présence du président du Conseil, Kamel Moula, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de passer en revue l'état de la filière, notamment ses capacités de production nationale, ainsi que les besoins en importation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, précise le communiqué.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité d'assurer la disponibilité des articles scolaires et de garantir un approvisionnement régulier du marché à travers les wilayas du pays, ainsi que sur l'importance d'une préparation anticipée en élaborant des programmes de production et d'importation, suivant une approche proactive pour la prochaine rentrée scolaire, ajoute le communiqué.

R. E.

WASSILA HOUMEL :

« L'Algérie vise à porter sa capacité de raffinage à 50 % d'ici 2029 »

L'Algérie a adopté une stratégie visant à porter sa capacité de raffinage de 32 % actuellement à 50 % d'ici 2029, avec pour objectif de dynamiser la valeur ajoutée et de créer des emplois, notamment dans les secteurs du raffinage et de la pétrochimie.

PAR FATIHA A.

C'est ce qu'a révélé hier la directrice du transport, de la transformation et de la commercialisation des hydrocarbures au ministère des hydrocarbures et des mines Wassila Houmel lors de son intervention à la radio nationale chaîne 1 à l'occasion du 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Elle a affirmé hier que l'Algérie a réalisé des progrès considérables dans le développement de son secteur des hydrocarbures depuis son indépendance. Elle a souligné que la priorité stratégique actuelle est de renforcer les capacités d'exploration et de production afin de répondre aux besoins du marché intérieur en gaz et en pétrole, tout en maintenant la position de l'Algérie comme partenaire fiable sur les marchés mondiaux. Elle a mis en avant le fait que l'Algérie a doublé le rythme des accords de partenariat conclus avec les opérateurs internationaux dans les secteurs de l'exploration et du développement au cours de la période 2025-2026. Mme Houmel a notamment cité le décret présidentiel du 7 janvier 2026 approuvant un contrat d'hydrocarbures pour le bloc « Zemoul El Kebir » entre Sonatrach et la société italienne Eni, pour un investissement estimé à 1,35 milliard de dollars. Elle a révélé en outre que le groupe Sonatrach a signé cinq contrats supplémentaires d'exploration et de développement de gisements de gaz avec des entreprises internationales, pour un montant total de 606 millions de dollars. Ceci témoigne du développement des activités d'exploration et renforce la confiance internationale dans le potentiel du secteur énergétique algérien. «En 2025,



cinq contrats supplémentaires ont été signés avec des partenaires internationaux, notamment le groupe chinois Sinopec dans la zone de Hassi Berkine, ainsi que des partenariats avec Total Energies, Qatar Energy et Repsol», a-t-elle déclaré à cet effet. Elle a expliqué que ces accords s'inscrivent dans le cadre de la loi n° 19-13 relative aux hydrocarbures, qui vise à accroître la capacité nationale de production de gaz et de pétrole et à renforcer l'attractivité du secteur pour les investissements étrangers. Elle a également révélé que Sonatrach a signé cinq contrats supplémentaires d'exploration et de développement de gisements de gaz avec des entreprises internationales, pour un montant total de 606 millions de dollars. Ceci témoigne du développement des activités d'exploration et renforce la confiance internationale dans le potentiel du secteur énergétique algérien. Concernant les activités en aval, Mme Houmel a indiqué que l'Algérie a

adopté une stratégie visant à porter sa capacité de raffinage de 32 % actuellement à 50 % d'ici 2029, avec pour objectif de dynamiser la valeur ajoutée et de créer des emplois, notamment dans les secteurs du raffinage et de la pétrochimie. Concernant les infrastructures, le rapport confirme que le réseau de transport de pétrole brut et de condensats comprend 22 pipelines d'une longueur totale d'environ 21 190 kilomètres, ainsi que 85 stations de compression et 128 réservoirs de stockage de pétrole brut et de condensats d'une capacité nominale d'environ 4,3 millions de tonnes équivalent pétrole. Il inclut également deux centres de distribution de liquides et de gaz, 12 terminaux de chargement portuaires et cinq terminaux de chargement offshore, notamment à Arzew, Skikda et Béjaïa. «Pour le gaz naturel, l'Algérie dispose de dix pipelines d'une longueur totale d'environ 11 735 kilomètres et d'une capacité de transport pou-

vant atteindre 192 millions de tonnes équivalent pétrole par an. On compte par ailleurs 34 stations de compression et le centre de distribution de gaz de Hassi R'mel, d'une capacité de 390 millions de mètres cubes par jour, qui reçoit l'intégralité de la production nationale pour distribution sur le marché intérieur ou exportation», ajoute-t-elle. Mme Houmel a estimé que les résultats concernant l'exportation restent positifs, malgré l'augmentation annuelle de la consommation intérieure de gaz, estimée à environ 3,7 %. Elle a souligné que les infrastructures et installations existantes renforcent la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable sur un marché mondial de l'énergie volatile. En conclusion, elle a insisté sur le fait que la nouvelle stratégie énergétique et les mesures prises visent à soutenir les capacités nationales et à consolider la position de l'Algérie comme partenaire énergétique fiable aux niveaux régional et interna-

Direction générale des forêts Signature d'un accord d'exploitation du liège pour la campagne 2026

Dans le cadre de la stratégie du secteur forestier pour la valorisation des produits non ligneux, notamment le liège, un accord-cadre pour l'exploitation du liège à l'année 2026 a été signé ce au siège de la Direction générale des forêts. Cet accord a été signé entre la Direction générale des forêts, représentée par son directeur général, et le Groupement d'ingénierie rurale, représenté par son PDG. «Cette année, nous avons privilégié la signature anticipée de cet accord afin d'assurer une mise en œuvre plus proactive», indique un communiqué de la DGF publié sur sa page officielle facebook . Cette nouvelle approche vise à dégager le temps nécessaire et à fournir le cadre juridique requis pour le démarrage immédiat des opérations de débroussaillage et de récolte du liège, avant même le début officiel de la saison des récoltes. Cette mesure a deux objectifs principaux : la prévention des incendies : le débroussaillage et l'enlèvement des débris forestiers réduisent les matières inflammables, protégeant ainsi nos ressources forestières pendant la saison estivale. La préparation opérationnelle : Pour permettre aux unités de terrain de préparer les itinéraires, de mettre en place les sites de collecte et d'organiser les moyens logistiques dans des conditions idéales qui garantissent la qualité du liège. Notons que l'exploitation du liège fait l'objet d'un projet de réhabilitation majeur (2022-2025+) mené par la FAO et la DGF, visant à restaurer la subéraie (22 530 ha ciblés) et moderniser la production. Principalement localisée dans l'Est (Jijel, Skikda, El Tarf), cette activité, bien que générant un liège de haute qualité exporté, souffre d'incendies et d'un besoin de modernisation. Les principales forêts de chêne-liège se trouvent dans les wilayas de Jijel, Skikda, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Béjaïa et Tizi Ouzou. Un projet de 27 millions USD, soutenu par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), vise à réhabiliter les forêts de chêne-liège, notamment à Beni Idir (Jijel), Taourirt Ighil (Béjaïa) et Hafir (Tlemcen). La production a connu une baisse significative, passant de records historiques à environ quinquante en 2010. Cependant, la matière première reste de haute qualité, avec des exportations vers le Portugal, l'Espagne, la Russie, et la Chine. Des entreprises, comme Colocork à Skikda, se spécialisent dans la valorisation des déchets de liège pour produire des bouchons agglomérés destinés à l'exportation. Les forêts de chêne-liège font face à des incendies récurrents, au vieillissement des peuplements et à la nécessité de moderniser les méthodes de récolte et de gestion durable. La nouvelle stratégie, incluant le Conseil Interprofessionnel des Bois et Liège, vise à renforcer la filière en amont, de la récolte des glands à la plantation, pour assurer la pérennité de cette ressource précieuse.

F. A.

CACOBATPH

Renouvellement de trois certifications conformes aux normes internationales

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a renouvelé trois certifications ISO après avoir passé avec succès des audits externes rigoureux portant sur ses différentes structures et systèmes de gestion. Un communiqué de la caisse, publié hier sur sa page officielle facebook, indique que les trois certifications sont les suivantes : ISO 9001 pour les systèmes de management de la qualité, ISO 45001 pour les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail et ISO 14001 pour les systèmes de management environnemental. Ces renouvellements, valables pour trois ans, font suite aux résultats positifs des audits. Le communiqué souligne que cette réussite témoigne de l'engagement du Fonds en faveur de la qualité et de la transformation numérique, et

constitue une étape importante dans la démarche institutionnelle intégrée qu'il suit depuis 2019. Cette démarche vise à consolider les principes de qualité, à améliorer la performance institutionnelle et à rehausser le niveau des services fournis, conformément aux meilleures pratiques et aux normes internationales. La CACOBATPH consolide également sa position d'organisme public ayant adopté le système de gestion intégrée (SGI), ce qui renforce le contrôle opérationnel, permet la standardisation et la simplification des procédures administratives, améliore les mécanismes de supervision et de mesure de la performance, et soutient la transformation numérique sur des bases organisationnelles et structurelles solides et durables. La caisse a réaffirmé son engage-



ment à poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité des services publics et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques nationaux, dans l'intérêt de ses membres et face aux exigences de la modernisation. La CACOBATPH a été créée par le décret n°97-45 du 26 ramadhan 1417 correspondant au 04 février 1997 pour répondre aux nécessités d'organiser une gestion spécifique des congés payés et des indemnités de

chômage-intempéries des secteurs du BTPH. Placée sous la tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, la CACOBATPH est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un Directeur Général. Telles que définies par le Décret exécutif n° 97-45 du 4 février 1997, les principales missions de la CACOBATPH concernent à assurer la gestion des congés payés et du chômage-intempéries dont bénéficient les travailleurs relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, procéder à l'immatriculation des bénéficiaires et de leurs employeurs, assurer l'information des bénéficiaires et de leurs employeurs et assurer le recouvrement des cotisations prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

F. A.

BLIDA

Vers la réalisation de onze nouveaux forages d'eau

Ces nouveaux projets s'inscrivent dans le cadre des programmes destinés au secteur au titre de l'exercice 2026, et visent à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment dans les zones connaissant une expansion urbaine. Une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée à cet effet.

Les travaux de réalisation de 11 nouveaux forages, destinés à couvrir les besoins en eau de la partie ouest de la wilaya de Blida, seront lancés prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau et de l'hydraulique. Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, les travaux de réalisation de ces 11 nouveaux forages seront entamés prochainement en vue d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes de la partie ouest de la wilaya, notamment Mouzaïa, El Affroun, Aïn Romana et Chiffa, ainsi que la commune d'Oued El Alleug (nord). Ces nouveaux projets s'inscrivent dans le cadre des programmes destinés au secteur au titre de l'exercice 2026, et visent à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment dans les zones connaissant une expansion urbaine. Une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée à cet effet. Les mêmes services procéderont, également, au lancement des travaux de réhabilitation de 10 autres forages en vue d'augmenter leur production quotidienne, notamment à la faveur de la hausse du ni-



veau des eaux souterraines induite par les précipitations enregistrées dans la wilaya depuis le début de la saison hivernale. Par ailleurs, M. Allouche a souligné que la majorité des communes de la wilaya connaîtront une amélioration notable en matière d'AEP, grâce à l'augmenta-

tion du volume de production des différentes infrastructures, notamment les forages et les sources, ainsi qu'à la hausse du niveau des eaux souterraines, dont dépend la wilaya à plus de 70 % pour couvrir ses besoins en eau potable et en irrigation agricole. Pour rappel, le système de

production d'eau a été renforcé en 2025 par la réalisation de 13 forages ayant permis de mobiliser un volume supplémentaire estimé à 7.000 m3/jour. Quelque 25 autres forages ont été, en outre, réhabilités, permettant un apport supplémentaire de près de 4.000 m3/jour. ■

SIDI BEL-ABBES

Plus de 1 200 logements LPL, bientôt distribués

La distribution de 1 207 logements publics locatifs est attendue prochainement à travers 11 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a indiqué lundi la cellule de communication de la wilaya. La même source a précisé que cette opération sera suivie par la distribution de 1 090 autres logements, à travers 10 communes, au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, selon un calendrier précis garantissant la transparence et le respect des critères en vigueur dans l'étude des dossiers et l'établissement des listes nominatives des bénéficiaires. Le programme prévoit également la distribution de 519 logements de type promotionnel aidé (LPA) dans plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre de l'achèvement des projets en cours et de leur mise en



exploitation au profit des citoyens remplissant les conditions légales et réglementaires. Le programme de distribution de logements dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes s'inscrit

dans le cadre des efforts visant à prendre en charge la demande croissante en matière d'habitat et à améliorer les conditions de vie des citoyens, à travers la poursuite de

la concrétisation des différentes formules de logement inscrites au titre de l'année 2026. Ce programme vise à accélérer le rythme de remise des logements, notamment au profit des catégories au revenu limité, tout en veillant à la coordination entre les différents services concernés, afin d'assurer le bon déroulement des différentes étapes, de l'examen des recours à l'annonce des listes définitives et à la fixation des dates de remise des clés. Les services de la wilaya ont affirmé que l'opération de distribution se déroulera selon un calendrier rigoureux, reflétant la volonté des autorités locales d'assurer une prise en charge optimale du dossier du logement, considéré comme une priorité du développement local et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. ■

Renforcement de l'AEP à Boumerdes

Mise en service de 23 projets

Le secteur des ressources en eau de la wilaya de Boumerdes a été renforcé avec 23 projets de développement livrés entre 2024 à ce jour, a-t-on appris, hier, de la direction du secteur. La réalisation de ces projets a nécessité un important financement dans le cadre de divers programmes de développement centralisés, visant à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP), assurer la sécurité hydrique et à améliorer le service public, a indiqué le directeur par intérim des ressources en eau, Kerchouche Mohamed, lors d'un exposé devant le Conseil exécutif de la wilaya. Il a cité parmi ces réalisations majeures, la mise en service de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Djinet (300.000 m3/jour), l'installation d'un réseau AEP dans le village de Zougara Ouled Ziane, et l'équipement de deux (2) stations de pompage à Larbatache et au nord de Thénia. A cela s'ajoute le raccordement des villages du sud de Tidjelabine à un réseau de 22 km, la mise en service de trois (3) stations de pompage au profit de 5.000 habitants, le raccordement des SDEM de Corso et de Cap Djinet2, ainsi que le renouvellement d'une conduite en acier à Kef Laagab au profit de 30.000 habitants. Le même programme a également permis la réalisation de conduites de distribution pour le village d'Ouled Samir (Cap Djinet), le renouvellement du réseau AEP à Ouled Ziane (Legata), ainsi que la mise en service de stations de pompage à Ouled Hamida, Ben Hamza et Afir, desservant 30.000 personnes. Le secteur a également vu le réaménagement de six (6) stations de pompage à Souk El-Had, Taouergera, Ouled Moussa, Boudouaou et Chaabet El-Ameur, au profit de 150.000 personnes, ainsi que la réhabilitation du réseau AEP principal de Souk El-Had et le renouvellement des conduites d'adduction profitant à 300.000 habitants des communes de Boumerdes, Ouled Moussa, Larbatache et khemis El Khechna.

Illizi Electrification de plus d'une centaine de foyers à Debdeb

Plus d'une centaine de foyers des localités rurales 3 et 4, dans la circonscription administrative de Debdeb (wilaya d'Illizi), ont été raccordés au réseau d'électricité, a-t-on appris lundi auprès de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenu au titre de la stratégie visant l'amélioration du service public dans les localités enclavées, le projet a nécessité la réalisation de 3,3 km de réseau et l'installation de deux transformateurs, a-t-on indiqué. Sur un autre plan, la Sonelgaz fait état de plus de 63 agressions, ces trois dernières années, sur le réseau d'électricité, dont 10 agressions durant le premier semestre de 2025, requérant, de ce fait, l'intervention des équipes techniques pour le rétablissement du courant dans de brefs délais. L'entreprise invite les citoyens, les entrepreneurs et les instances concernés à se rapprocher, avant le lancement de travaux d'excavation, des équipes techniques de la Sonelgaz pour la protection de ses installations, en plus de la mise à la disposition des clients, 24/24 heures, d'un Numéro vert (3303), pour le signalement éventuel de cas de perturbations du réseau électrique.

El-Meniaa

Lancement d'un projet de 50 logements- LPP dans la nouvelle ville

Un projet de réalisation de 50 logements promotionnels publics (LPP) a été lancé dans la nouvelle ville d'El-Meniaa, a-t-on appris lundi de la direction locale de l'habitat. Retenu dans le programme de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), ce projet prévoit la réalisation de nouvelles habitations de type F4 et F5 avec un délai de 13 mois, a précisé le directeur du secteur, Yacine Baradi. Il constitue le premier jalon d'une

série de programmes d'habitat destinés à la nouvelle ville pour répondre à la demande croissante de logements, a-t-il ajouté. S'exprimant lors de la cérémonie de pose de la première pierre, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis l'accent sur la nécessité de respecter les normes de réalisation et les délais de livraison de tels projets, tout en offrant un milieu urbain intégré aux bénéficiaires. Il a également souligné que ce projet

s'inscrit dans le plan stratégique de développement de la nouvelle ville, conformément au schéma directeur d'aménagement de la wilaya visant à créer un pôle urbain doté de tous les équipements nécessaires. Premier du genre dans la région, ce projet reflète la volonté des autorités publiques d'accélérer le développement urbain et de renforcer l'attractivité de la nouvelle ville en tant que choix stratégique pour accueillir les prochains

programmes d'habitat, en cohérence avec les efforts de l'Etat pour améliorer le cadre de vie des citoyens, selon la direction de l'habitat. La nouvelle ville d'El-Meniaa s'inscrit dans un plan de développement visant à créer un espace urbain structuré, fondé sur une planification moderne tenant compte de l'évolution démographique et intégrant diverses commodités, a-t-on indiqué.

MALADIES RÉNALES

La déshydratation, un facteur de risque sous-estimé

Alors que les maladies rénales gagnent du terrain, un risque quotidien reste largement ignoré : le manque d'eau, qui pourrait fragiliser les reins sur le long terme. Si le diabète et l'hypertension sont souvent pointés du doigt, la déshydratation chronique pourrait également jouer un rôle sous-estimé dans l'altération progressive de la fonction rénale.

Les maladies rénales, en particulier la maladie rénale chronique (MRC), sont en hausse à l'échelle mondiale. Une étude mondiale publiée dans la revue scientifique The Lancet estime qu'en 2023 environ 788 millions d'adultes (près d'un adulte sur 7) vivaient avec une forme de maladie rénale chronique — plus du double des 378 millions estimés en 1990. Selon les experts, la maladie rénale gagne du terrain sur plusieurs décennies, ce qui en fait aujourd'hui l'une des maladies non transmissibles les plus fréquentes dans le monde. La MRC figure désormais parmi les dix principales causes de décès à l'échelle mondiale, avec environ 1,48 million de morts en 2023 directement attribuables à une insuffisance rénale ou à ses complications. Si les experts mettent en avant plusieurs facteurs liés à l'augmentation des maladies rénales comme le vieillissement des populations (les reins s'affaiblissent avec l'âge), la croissance des facteurs de risque métaboliques comme le diabète de type 2, l'hypertension artérielle et l'obésité, les modes de vie modernes (alimentation, sédentarité), la déshydratation chronique commence aussi à être considérée comme un facteur aggravant sous-estimé.

Les professionnels de santé préconisent en effet un geste simple : boire

suffisamment d'eau. Derrière cette habitude quotidienne se cache un véritable levier de prévention pour les reins, ces organes discrets mais essentiels au maintien de l'équilibre de notre organisme. Les reins, constituant des filtres indispensables. Il faut savoir que chaque jour, les reins filtrent environ 180 litres de sang afin d'éliminer les déchets métaboliques, l'excès de sels minéraux et les toxines. Ils régulent également la pression artérielle, l'équilibre hydrique et certains mécanismes hormonaux. Pour accomplir cette mission, ils ont besoin d'un apport hydrique constant. Ainsi, « une hydratation adaptée permet de maintenir un débit sanguin rénal optimal et de faciliter l'élimination des déchets », expliquent de nombreux néphrologues. À l'inverse, une déshydratation répétée peut concentrer les urines, favoriser la formation de calculs et, à long terme, fragiliser le tissu rénal. Il s'agit aussi d'une protection contre les calculs et les maladies chroniques.

Les études publiées ces dernières années convergent : boire entre 1,5 et 2 litres d'eau par jour — davantage en cas de chaleur ou d'activité physique — est associé à une diminution du risque de calculs rénaux et pourrait ralentir l'évolution de certaines maladies rénales chroniques. Le mécanisme est simple. Une



urine plus diluée limite la cristallisation de minéraux comme le calcium, l'oxalate ou l'acide urique, responsables des lithiases. « L'objectif est d'obtenir des urines claires à légèrement jaunes, signe d'une hydratation suffisante », rappellent les spécialistes.

Chez les patients ayant déjà souffert de calculs, certains experts recommandent même un apport hydrique supérieur, afin d'atteindre un volume urinaire quotidien protecteur. Cependant, les excès sont déconseillés. Boire plus ne signifie pas boire sans mesure. Les médecins mettent en garde contre la surconsommation rapide d'eau, qui peut déséquilibrer les électrolytes, notamment le sodium. L'hydratation

doit être régulière et répartie tout au long de la journée.

Autre nuance importante : les personnes atteintes d'insuffisance rénale avancée ou sous dialyse peuvent, au contraire, devoir limiter leurs apports hydriques. Dans ces cas précis, seul l'avis médical fait foi. Si l'eau du robinet reste adaptée dans la majorité des cas, certaines eaux minérales naturelles peuvent contribuer à l'apport en minéraux essentiels. Les experts recommandent toutefois de varier les sources et d'éviter les boissons sucrées ou excessivement salées, qui sollicitent davantage les reins. L'alimentation joue également un rôle complémentaire. Fruits et légumes riches en eau participent à l'hydratation globale

tout en apportant des nutriments protecteurs. Les populations âgées, les personnes atteintes de diabète, d'hypertension ou de maladies cardiovasculaires figurent parmi les plus vulnérables aux troubles rénaux. Or, la sensation de soif diminue avec l'âge, augmentant le risque de déshydratation chronique. Pour les professionnels de santé, le message est clair : l'hydratation doit devenir un réflexe quotidien conscient, au même titre qu'une alimentation équilibrée ou l'activité physique. En somme, boire de l'eau n'est pas un simple confort mais un geste préventif essentiel pour préserver la fonction rénale, limiter les risques de calculs et soutenir l'équilibre global de l'organisme. A.B

Ramadhan

Des marchés ambulants en zones rurales à Constantine



Quinze opérateurs économiques sont mobilisés depuis début Ramadhan, pour assurer la vente directe des produits alimentaires en zones rurales éloignées, de la wilaya de Constantine dans le cadre des marchés ambulants de solidarité, a indiqué lundi la directrice de wilaya du commerce par intérim, Nabila Zebiri.

Ciblant en priorité les communes dépourvues de marchés de proximité ouvertes à l'occasion du mois sacré, l'initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national afin de renforcer l'approvisionnement régulier du marché national et du rapprochement des biens et services des citoyens, a précisé la même responsable.

Première du genre à l'échelle locale, cette caravane commerciale qui vise également à réduire les intermédiaires et à limiter les surcoûts, particulièrement sensibles en ce mois sacré, a ciblé jusqu'à présent des mechtas, des villages et des zones les plus éloignées des communes de Ben Badis, d'Ain Abid et d'Ibn Ziad.

Elle se poursuivra les jours prochains pour toucher d'autres communes à vocation rurale, a-t-elle noté.

Il convient de retenir que 7 marchés de proximité exposant diverses denrées de grande consommation à des prix compétitifs sont ouverts à travers les communes de Constantine, d'Ain Smara, d'El Khroub, de Zighoud Youcef, de Didouche Mourad et d'Ain Abid ainsi qu'à la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-elle ajouté.

Pas moins de 102 brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes sont mobilisées par les services du secteur du commerce, durant le mois sacré, selon la même source.

RESTAURANTS D'IFTAR À CHLEF

Vaste élan de solidarité à travers 21 communes

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Chlef a enregistré une forte dynamique dans l'activité des restaurants d'Iftar ouverts dans 21 communes, à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès de cette direction. Selon le directeur du secteur, Kamel Benredjem, 41 restaurants ont reçu une autorisation pour la préparation et la distribution de repas d'Iftar (rupture du jeûne) durant le mois sacré au profit des personnes de passage. Plus de 27.000 repas sont ainsi servis quotidiennement, a-t-il ajouté, saluant cet élan de solidarité, marqué par l'implication d'acteurs de la société civile, d'organismes et d'entreprises privées, ainsi que de citoyens.

Il a, par ailleurs, fait savoir que deux nouvelles demandes d'ouverture de restaurants sont à l'étude dans les communes de Sidi Okkacha et Ténès. S'agissant du suivi des conditions de restauration, le responsable a indiqué que la commission de wilaya compétente poursuit ses sorties de contrôle afin de veiller au respect



des règles d'hygiène et des mesures sanitaires préventives. Des équipes des cellules de proximité de solidarité effectuent également des visites quotidiennes pour assurer l'accompagnement des responsables de ces structures.

Par ailleurs, les restaurants « Rahma » constituent des espaces de mobilisation pour les jeunes bénévoles

de la région, engagés dans la préparation des repas, la collecte des denrées et l'organisation des tables de l'Iftar, dans une dynamique de coordination entre les autorités locales et les acteurs du secteur de la solidarité, visant à consacrer les valeurs d'entraide et à garantir une rupture du jeûne dans les meilleures conditions ■

Inde

AU MOINS UN MORT DANS LE CRASH D'UNE AMBULANCE AÉRIENNE

Au moins une personne a perdu la vie lundi dans le crash d'une ambulance aérienne transportant sept personnes, dans l'État du Jharkhand, dans l'est de l'Inde, rapportent les médias locaux. Selon la chaîne India Today, la victime a été identifiée comme Sanjay Kumar, 41 ans, un patient gravement brûlé qui était en cours de transfert médical à bord de l'appareil. Par ailleurs, les sept personnes présentes à bord comprenaient deux membres d'équipage, précise un communiqué publié sur le réseau social américain X par la Direction générale de l'aviation civile indienne.

L'appareil avait décollé de Ranchi, capitale de l'État, à 19h11 (13h41 GMT). Toutefois, en raison des conditions météorologiques, l'hélicoptère avait demandé une modification de trajectoire. Le contact radio et radar a ensuite été perdu environ 23 minutes après le décollage. L'aéronef a été identifié comme un Beechcraft C90 immatriculé VT-AJV, exploité par Redbird Airways Pvt Ltd, et assurant une mission d'évacuation médicale.

Enfin, « l'équipe de recherche et de sauvetage de l'administration du district est sur place et une équipe du Bureau d'enquête sur les accidents aériens a été dépêchée pour mener l'enquête », a indiqué la Direction de l'aviation civile.

Népal

18 MORTS APRÈS LA CHUTE DANS UNE RIVIÈRE D'UN BUS

Dix-huit personnes, dont un ressortissant étranger, sont mortes lundi matin lorsqu'un bus de passagers dépendant de Pokhara à Katmandou a plongé dans la rivière Trishuli, dans le district de Dhading, dans le centre du Népal, selon les autorités locales. Le bus, qui transportait 45 personnes au moment du drame selon les informations disponibles, a quitté la route et est tombé dans la rivière. « La plupart des 27 blessés ont été transférés vers des hôpitaux de Katmandou pour y recevoir des soins supplémentaires après avoir reçu les premiers soins dans un hôpital local », a déclaré Mohan Prasad Neupane, porte-parole du bureau administratif du district. Un autre étranger a été blessé, a ajouté Mohan Prasad Neupane. Les autorités locales n'ont pas encore déterminé la nationalité des deux ressortissants étrangers.

Soudan

L'UE inquiète des attaques contre les civils et les opérations humanitaires

L'escalade actuelle, qui a ciblé des personnes déplacées, des établissements de santé, des convois alimentaires et des zones proches de sites humanitaires, a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils. Ces attaques ont également perturbé l'acheminement de l'aide et les chaînes d'approvisionnement.



L'Union européenne (UE) a fait part, lundi, de son inquiétude face à la poursuite des attaques meurtrières visant les civils, les infrastructures civiles et les opérations d'aide humanitaire au Soudan, au moment où les combats s'intensifient dans les États du Kordofan et du Darfour. L'UE a exprimé dans un communiqué, sa solidarité avec le peuple soudanais ainsi qu'avec les organisations humanitaires locales et internationales qui poursuivent leur travail dans des conditions « extrêmement difficiles » afin de fournir assistance et soutien aux populations affectées. Elle a indiqué que l'escalade actuelle, qui a ciblé des personnes déplacées, des établissements de santé, des convois alimentaires et des zones proches de sites humanitaires, a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils, soulignant que ces attaques ont également perturbé l'acheminement de l'aide et les chaînes d'approvisionnement. Le communiqué précise que ces dernières semaines ont été mar-

quées par des frappes de drones et de missiles visant des camions et des entrepôts du Programme alimentaire mondial, ainsi que des structures de santé, causant la mort et des blessures parmi des civils et des travailleurs humanitaires et détruisant des stocks et infrastructures essentielles. L'UE a considéré que ces actes constituent des violations du droit international humanitaire et pourraient s'apparenter à des crimes de guerre. Selon le texte, le Darfour et le Kordofan représentent « l'épicentre de la plus grave crise humanitaire et de protection au monde actuellement », marquée par des violences généralisées et la confirmation d'une situation de famine, alors que la faim aiguë continue de se propager. Quelque 100.000 personnes auraient été déplacées ces derniers mois dans le seul Kordofan. Le communiqué relaie également l'avertissement du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, selon lequel les violations et abus commis par les Forces

de soutien rapide (FSR) et des groupes armés alliés dans la ville d'El-Fasher et ses environs en octobre dernier « pourraient se répéter au Kordofan ». Il a de nouveau appelé à une cessation immédiate des hostilités. L'UE a insisté dans le même sillage, sur la nécessité pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire, notamment en garantissant un accès rapide, sûr et sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres fournitures essentielles pour les civils dans le besoin, ainsi que la protection des civils et des travailleurs humanitaires en toutes circonstances, en particulier des femmes et des filles exposées au risque de violences. Elle a également appelé à l'établissement de couloirs sûrs pour les personnes fuyant les combats. Par ailleurs, le Tchad a décidé de fermer sa frontière avec le Soudan après des « incursions répétées » de groupes armés. Le gouvernement tchadien a annoncé lundi, dans un communiqué du ministère de la Communication, la fermeture immédiate de sa frontière orientale avec le Soudan jusqu'à nouvel ordre. Selon le texte, cette décision fait suite à des « incursions répétées et aux violations commises par les forces en conflit au Soudan sur le territoire tchadien » et vise à prévenir « tout risque d'expansion du conflit ». Le communiqué précise que « tous les points de passage frontaliers sont fermés et les déplacements de personnes et de biens suspendus », tout en prévoyant des « dérogations exceptionnelles strictement motivées par des raisons humanitaires ». Le gouvernement tchadien se réserve « le droit de riposter contre toute agression ou violation de l'intangibilité de son territoire et de ses frontières ». Depuis avril 2023, le conflit au Soudan a provoqué un déplacement massif de populations. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), près de 13 millions de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers à l'intérieur du pays ou vers l'étranger, dont environ un million ont trouvé refuge au Tchad.

R.I

Nigeria

L'UA CONDAMNE FERMEMENT LES ATTAQUES TERRORISTES

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a condamné avec la plus grande fermeté les attaques terroristes perpétrées samedi dans l'État de Zamfara, au nord-ouest du Nigéria, qui ont coûté la vie à plus de 50 civils et entraîné l'enlèvement de femmes et d'enfants. L'Union africaine a rejeté sans équivoque tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent contre les populations civiles, en particulier les femmes et les enfants, les considérant comme de graves violations des droits humains et de sérieuses menaces à la paix, à la sécurité et

à la stabilité, a précisé le président de la Commission de l'UA, dans un communiqué publié dimanche. Le président de la Commission de l'UA a exprimé la pleine solidarité de l'UA avec le gouvernement et le peuple de la République fédérale du Nigéria, appelant à la libération immédiate, sûre et inconditionnelle de toutes les femmes et de tous les enfants enlevés. Il a exhorté à une action renforcée, coordonnée et collective pour protéger les populations civiles et prévenir la répétition de telles atrocités, conformément à l'engagement de l'UA en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent.

ALORS QUE 147 ONT ÉTÉ SECOURUS AU SUD DE MALTE

Plus de 30 migrants portés disparus au large de la Grèce,

Au moins 30 migrants sont morts ou portés disparus après le chavirement d'une embarcation au large de la Grèce, tandis que 147 personnes ont été secourues en Méditerranée centrale par l'Océan Viking, selon l'OIM et SOS Méditerranée France.

L'OIM a fait état lundi d'une nouvelle tragédie sur la route orientale. Une embarcation, qui avait quitté le port libyen de Tobrouk, jeudi, a chaviré samedi dans des conditions météorologiques difficiles à environ 20 milles marins au sud de Kali Limenes, en Crète. Le bilan provisoire de ce naufrage fait état de quatre corps repêchés par les autorités, trois hommes et une femme, et de vingt survivants, dont quatre mineurs. Alors que l'OIM redoute le décès ou la disparition d'au moins 30 autres passagers, ce nouveau drame s'inscrit dans un contexte statistique particulièrement sombre : avec 606 migrants morts ou disparus en l'espace de deux mois, l'agence onusienne souligne que 2026 marque d'ores et déjà le début d'année le plus meurtrier en Méditerranée depuis le lancement de son projet « Migrants disparus » en 2014. Plus à l'ouest, sur la route de la Méditerranée centrale, le navire humanitaire Ocean Viking a d'abord mené une opération nocturne à la suite d'une alerte du collectif Alarm Phone. Les équipes de SOS Méditerranée ont secouru 97 personnes, dont 14 mineurs, qui se trouvaient à bord d'une embarcation en bois partie deux jours plus tôt de Zouara, dans l'ouest de la Libye. L'ONG a souligné que deux rescapés, souffrant de déshydratation, ont nécessité une prise en charge médicale immédiate.

CAN- féminines 2026

L'EN aborde le dernier virage

La sélection algérienne féminine de football s'apprête à négocier un moment charnière de sa montée en puissance en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026, programmée du 17 mars au 3 avril prochains. Dans cette optique, le staff technique national a retenu une liste de vingt-huit joueuses pour prendre part à l'ultime cycle de préparation, qui se déroulera du 24 février au 7 mars, selon une source proche de la Fédération algérienne de football.

Ce stage de travail débutera officiellement le mardi 24 février au Centre Technique National de Sidi Moussa, infrastructure devenue un passage obligé pour les équipes nationales. Cette période sera néanmoins marquée par une parenthèse à l'étranger, puisque les Vertes effectueront un stage d'une semaine en Égypte, du 26 février au 4 mars. Deux rencontres amicales face à la sélection locale figurent au programme, offrant à l'encadrement technique l'opportunité d'évaluer le niveau de compétitivité du groupe dans des conditions proches de celles de la compétition officielle. A l'issue de ce déplacement, les joueuses convoquées par le sélectionneur national Farid Benstiti regagneront directement le CTN de Sidi Moussa pour les derniers jours du regroupement. Cette phase finale de préparation sera consacrée aux ajustements tactiques, au travail spécifique par lignes et à l'affûtage physique, à quelques jours du coup d'envoi continental.

Un premier test face au Sénégal en ouverture

L'équipe nationale algérienne lancera sa campagne à la CAN le 17 mars prochain par une confronta-

tion face à la sélection sénégalaise féminine, comptant pour la première journée du groupe A. Une rencontre inaugurale qui revêt déjà une importance capitale dans la course à la qualification pour le tour suivant.

Pour rappel, l'Algérie a décroché son billet pour cette édition 2026 au terme d'un parcours qualificatif maîtrisé, ponctué notamment par une double victoire face à la sélection camerounaise féminine. Les Algériennes s'étaient imposées à Oran (2-1) avant de confirmer leur supériorité à Douala (1-0), en octobre dernier. Au tour précédent, elles avaient également surclassé le Soudan du Sud, avec deux succès probants en février 2025 (5-0 à l'aller et 3-0 au retour).

Cette phase finale constituera la septième participation de l'Algérie à une CAN féminine et la deuxième consécutive, confirmant les progrès constants du football féminin national. Lors de l'édition 2024, les Vertes avaient marqué les esprits en atteignant, pour la première fois de leur histoire, les quarts de finale, avant de s'incliner face au Ghana à l'issue de la séance des tirs au but (0-0, 2-4).

La CAN féminine 2026 réunira seize sélections, réparties en quatre groupes de quatre équipes (A, B, C et D). À l'issue de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale, donnant le coup d'envoi à la phase à élimination directe. Celle-ci comprendra également les demi-finales, le match pour la troisième place, la finale, sans oublier les barrages qualificatifs pour la Coupe du monde féminine de la FIFA Brésil 2027, un objectif majeur qui confère à cette compétition continentale une dimension stratégique supplémentaire.

H.M.



Championnats d'Afrique d'escrime(cadets/juniors)

L'Algérie termine avec 10 médailles

Les sélections algériennes d'escrime cadets et juniors ont remporté 10 médailles (1 or, 4 argent et 5 bronze), à l'issue de la dernière journée des Championnats d'Afrique 2026 (minimes, cadets et juniors), disputées dimanche à Dakar (Sénégal). La seule médaille d'or au rendez-vous africain de Rouibet Oumaima, au sabre féminin (cadets). Les quatre médailles d'argent ont été décrochées par Abrous Malik au sabre masculin (juniors individuel), par Dali Ishak au sabre masculin (cadets individuels), et par la sélection algérienne juniors, au sabre et fleuret masculins par équipes. Les sélections algériennes ont également remporté cinq médailles de bronze grâce à Ziad Abdallah Ben Abed et Zakaria Youcef Mimoun (fleuret cadets garçons), Hadjel Lalami (épée juniors/filles), Siliane Aoudia (fleuret juniors/garçons) et la sélection algérienne juniors au sabre féminin.

Il s'investit dans la formation

Belaïli compte ouvrir une Académie-Juventus

L'international algérien Youcef Belaïli a réaffirmé son ambition de contribuer au développement du football natio-

nal à travers un projet structurant : l'ouverture d'une Académie Juventus en Algérie dès 2026. Invité de l'émission Sahretna Dzairia sur Samira TV, le joueur a livré une déclaration claire et détaillée sur ses A travers ces mots, le natif d'Oran affiche une volonté sociale autant que sportive. L'idée est de mettre en place une structure capable d'accueillir, d'héberger et d'accompagner de jeunes footballeurs issus de milieux modestes, tout en leur garantissant une formation encadrée selon les standards d'un grand club européen comme la Juventus FC. Formé au MC Oran, Belaïli connaît les réalités du terrain et les difficultés rencontrées par de nombreux jeunes talents en Algérie. Son projet vise précisément à combler ce déficit structurel, en offrant un cadre stable

joueuses convoquées :

Ngazi (O. Marseille/France), Benabdallah (CF Akbou), Benaïssa (FC Fleury/France), Abadou (FC Sion/Suisse), Abdeslem (JF Khroub), Adjabi (Le Havre AC/France), Alouache (CF Akbou), Belkhiter (AS Saint-Etienne/France), Belloumou (West Ham/Angleterre), Bendris (AS Cannes/France), Bethi (FC Nantes/France), Boussaha (Al-Ittihad/Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/France), Bouzid (Evian Thonon G/France), D'Oria (Le Mans FC/France), Daoui (CS Constantine), Guellati (RC Lens/France), Hamideche (Besiktas/Turquie), Ikène (US St Malo), Jacob Zouaoui (FC Metz/France), Khezami (O. Marseille/France), Khiri (Yverdon Sport FC/Suisse), Naïli (AS Cannes/France), Ould Braham (Trabzonspor/Turquie), Ournani (CF Akbou), Sidi Moussa (FC Fleury/France), Smaïli (RC Lens), Taleb Muller (FC Sion/Suisse).

et professionnel. En choisissant El-Behya comme point de départ avant une extension vers Alger, l'ailier algérien entend ancrer son initiative dans sa ville natale, tout en lui donnant une dimension nationale. Une démarche qui pourrait marquer un tournant dans la formation des jeunes joueurs en Algérie.



Belgique

Guitoun buteur, mais Charleroi chute

Une nouvelle fois buteur, Kévin Guitoun continue de se distinguer sous les couleurs du Sporting de Charleroi, malgré une période délicate pour le club belge. En déplacement sur la pelouse de KVC Westerlo, les Carolos espéraient mettre fin à une série négative, mais ont finalement concédé une nouvelle défaite frustrante (2-1).

Arrivé l'été dernier en provenance du FC Metz sous forme de prêt, Guitoun s'impose progressivement comme un élément important dans l'animation offensive de Charleroi. Déjà buteur le 7 février, l'international algérien a récidivé avec sang-froid en ouvrant le score pour les siens. Bien positionné dans le dos de la défense, il a su exploiter une situation favorable pour donner l'avantage à son équipe, confirmant ainsi sa montée en puissance.

Ce but, qui aurait pu servir de déclic, n'a cependant pas suffi à inverser la dynamique négative du Sporting. Malgré une première période globalement maîtrisée, les hommes de Charleroi ont été rejoints avant la pause, avant de céder dans les toutes dernières minutes sur une réalisation tardive de Westerlo. Un scénario cruel qui illustre les difficultés actuelles du club, désormais en perte de vitesse au classement.

Dans ce contexte, la performance de Guitoun apparaît comme l'une des rares satisfactions. Actif, juste dans ses déplacements et de plus en plus décisif, le joueur formé en France démontre qu'il peut être un atout majeur pour son équipe. Son adaptation au championnat belge semble désormais bien avancée, et ses prestations régulières pourraient peser dans les choix futurs de Charleroi.

Mondial 2026

4 matchs amicaux au programme de la Jordanie

La Jordanie, l'un des adversaires de l'Algérie à la prochaine Coupe du Monde 2026 (11 juin-19 juillet 2026), disputera quatre matchs amicaux de préparation, a annoncé la Fédération jordanienne de football sur son site officiel. Les Jordaniens entameront leur série de rencontres amicales en mars prochain contre respectivement, le Costa Rica le 27 mars, et le Nigeria le 31 du même mois à Amman, à l'occasion d'un tournoi international qui regroupera également l'Iran. La Jordanie, vice-championne arabe Fifa 2025, affrontera ensuite la Suisse le 31 mai prochain à Saint-Gall (Suisse) avant de boucler sa préparation par une quatrième et ultime rencontre face à la Colombie le 7 juin 2026 à Sain Diego (Etats-Unis). Pour rappel, la Jordanie s'apprête à participer pour la première fois à une phase finale de la Coupe du Monde. Ils évolueront dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Algérie et l'Autriche. L'équipe algérienne de football qui prendra part pour la cinquième fois de son histoire à une phase finale de Mondial, affrontera la Jordanie le mardi 23 juin (04h00 algériennes) au stade Levi's de San Francisco (Californie). Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/16es de finale du tournoi.

ATLÉTICO
DE MADRIDGriezmann
vers
Orlando

Antoine Griezmann pourrait enfin rejoindre la MLS. Annoncé avec insistance depuis plusieurs années du côté du championnat nord-américain, l'attaquant de l'Atlético de Madrid (34 ans) est en discussions avec le Orlando City Soccer Club selon une source proche des négociations à l'AFP, confirmant des informations du média The Athletic. L'ancien vice-capitaine de l'équipe de France (137 sélections, 44 buts) ne cache pas son intérêt pour les États-Unis et pour ses ligues professionnelles, la NBA notamment. Le champion du monde 2018 est en discussions avec le club floridien, qui détient les «droits de découverte» du joueur, un mécanisme de MLS qui donne la priorité à une équipe pour un transfert. Le mercato est ouvert en MLS depuis le 26 janvier jusqu'au 26 mars, avant une deuxième fenêtre entre le 13 juillet et le 2 septembre. Même s'il n'est plus titulaire indiscutable avec l'Atlético Madrid, le meilleur buteur de l'histoire des Colchoneros a déjà inscrit 12 buts cette saison en 35 rencontres. Antoine Griezmann avait prolongé l'an dernier son contrat avec le club madrilène jusqu'en juin 2027.

«Grizou» est devenu une légende du club avec lequel il a joué de 2014 à 2019, avant de partir au FC Barcelone puis de revenir d'abord en prêt et enfin de façon définitive en 2022. Grand artisan du succès en Ligue Europa en 2018, le Mâconnais n'a pas réussi à accrocher de titre majeur avec l'Atlético, échouant en finale de la Ligue des champions en 2016 ou à la deuxième place de la Liga en 2018 et 2019. Les Colchoneros pointent à la 4e place du championnat d'Espagne après 25 journées, à 13 points du leader, le FC Barcelone. L'Atlético reçoit mardi le Club Bruges en barrage retour de la C1 après avoir été accroché 3-3 au match aller.



Manchester United

Van der Sar a repoussé
une offre mancunienne

Van der Sar s'est imposé comme une véritable légende du club pendant son séjour à Old Trafford, remportant huit trophées majeurs avec les Red Devils. Le Néerlandais a joué un rôle clé dans la victoire de Manchester United en Ligue des champions contre Chelsea en 2008, en arrêtant le penalty décisif de Nicolas Anelka lors des tirs au but, permettant ainsi aux Red Devils d'être sacrés champions d'Europe.



L'ancien entraîneur des gardiens de Manchester United, Eric Steele, a déclaré que Van der Sar était à égalité avec Peter Schmeichel. Il a déclaré à BBC Radio Manchester: «C'était un joueur fantastique. J'ai eu beaucoup de chance. J'ai travaillé aux côtés de Peter Schmeichel à Villa et j'ai travaillé avec Edwin pendant deux ans et demi. Ce penalty arrêté à Moscou a élevé Edwin au même rang que Peter.» Le gardien de but a pris sa retraite du football en 2011, mais a continué à travailler dans ce sport. Il est revenu à l'Ajax, d'abord dans un rôle de marketing, puis a été promu au poste de PDG. Van der Sar a démissionné en 2023 et a maintenant révélé qu'il aurait pu occuper un poste à United, mais qu'il avait décidé de ne pas retourner en Angleterre. Il a déclaré à Sky Bet's The Overlap: «Oui, j'ai parlé deux fois à Ed [Woodward] de la possibilité d'occuper un poste ici, mais à ce moment-là, je ne pensais pas que mon travail à l'Ajax était terminé, vu la voie que nous avions empruntée-nous n'étions pas encore arrivés au bout. J'ai eu deux bonnes conversations avec lui à deux moments différents au sujet d'un poste, qui aurait probablement été à ses côtés. Ed a fait un excellent travail à la tête du club. Principalement sur le plan commercial, bien sûr, il a été impliqué dans la vente du club. A ce sujet, j'ai également participé à de nombreuses réunions avec l'ECA (Asso-

ciation des clubs européens) en sa compagnie, et même si certaines de ses qualités ne sont pas exceptionnelles, on pourrait dire qu'il serait bon d'avoir quelqu'un à ses côtés pour s'occuper des aspects footballistiques. Je pense que ces deux ou trois dernières années, United a essayé de s'organiser sur le plan footballistique, et pas seulement avec le PDG, David Gill, et Sir Alex Ferguson. Cela ne suffira plus, cela ne reviendra pas.»

«Un début incroyable pour Carrick»

Van der Sar a également été interrogé sur ses projets d'avenir, mais il n'a pas encore décidé de la suite de sa carrière. Une autre légende de Manchester United, Michael Carrick, est désormais aux commandes des Red Devils, et Van der Sar a fait part de ses impressions sur les débuts de son ancien coéquipier en tant qu'entraîneur. Il a déclaré à Sky Sports: «Un début incroyable, bien sûr. Je pense que United a longtemps connu des difficultés avec ses entraîneurs. Bien sûr, je sais qu'il n'est pas l'entraîneur permanent, mais vous voyez comment il a créé une atmosphère autour de l'équipe pour les supporters, en mettant en place un système que beaucoup de gens connaissent, à la manière de Manchester United. Il a pris un excellent départ lors de ces cinq matchs. Avoir autant de points est incroyable.»

BRÉSIL

Le président
de Flamengo
s'explique

Le match de Ligue des champions entre le Real Madrid et Benfica a été interrompu pendant 10 minutes à la suite d'une accusation de racisme. Le protocole antiracisme de la FIFA a été activé et le match a été temporairement interrompu à la suite d'une altercation entre Vinicius Jr et Prestianni. Le Brésilien a publié une déclaration après le match, accusant la star du Benfica d'avoir tenu des propos racistes et le qualifiant de lâche. Son coéquipier au Real Madrid, Kylian Mbappé, a déclaré avoir entendu les insultes racistes de Prestianni et a demandé qu'il soit banni à vie de la Ligue des champions.

Luis a évoqué l'incident après le match et a tenu à clarifier ses propos, affirmant que ses premières déclarations avaient été «mal interprétées».

Il a déclaré aux journalistes: «Je tiens à clarifier mes propos, qui ont été largement mal interprétés lors de ma dernière conférence de presse. A aucun moment je n'ai eu l'intention de minimiser l'acte raciste [préssumé], ni de manquer de respect à la victime dans cette affaire, bien au contraire. Je le répète: Flamengo et moi-même soutenons Vini.

Je rejette le racisme, je condamne les actes racistes, le racisme est un crime. Comme je l'ai déjà dit, si le joueur [Prestianni] a commis cet acte, ce n'est pas à moi de le juger, mais s'il l'a fait, qu'il en paie le prix, qu'il le paie cher.

Il est facile pour moi de venir ici et de parler, il est facile de créer des t-shirts «non au racisme», il est facile de porter un bracelet antiraciste. Ce qui est difficile, c'est de punir. S'il [Prestianni] l'a fait, qu'il en paie le prix. Flamengo soutient toutes les causes de Vini, toujours. J'ai une immense affection et admiration pour lui, et je suis avec lui».

Prestianni interdit de retour
à Madrid

Le Real Madrid et Benfica doivent s'affronter à nouveau mercredi pour le match retour de leur confrontation dans la capitale espagnole. Cependant, Prestianni ne jouera pas pour les visiteurs après avoir été provisoirement suspendu par l'UEFA.

Une déclaration officielle de l'UEFA indique: «Suite à la nomination d'un inspecteur de l'éthique et de la discipline (EDI) de l'UEFA chargé d'enquêter sur des allégations de comportement discriminatoire lors du match de barrage de la Ligue des champions de l'UEFA 2025/2026 entre le SL Benfica et le Real Madrid CF le 17 février 2026, et à la demande de l'EDI avec un rapport provisoire, l'Instance de contrôle, a décidé aujourd'hui de suspendre provisoirement M. Gianluca Prestianni pour le prochain (1) match de compétition de clubs de l'UEFA auquel il serait autrement éligible, pour violation prima facie de l'article 14 du Règlement disciplinaire de l'UEFA (DR) relatif à un comportement discriminatoire.

ARGENTINE

Gallardo démissionne de River
Plate

Marcelo Gallardo, idole et entraîneur le plus titré de l'histoire de River Plate, a annoncé lundi qu'il dirigera son dernier match à la tête du club de Buenos Aires jeudi en championnat. Lors de son deuxième cycle en tant qu'entraîneur de River, Gallardo n'a pas réussi à redresser une décevante campagne 2025, sans titre ni qualification pour la Copa Libertadores 2026. Le club traverse actuellement un début de saison poussif, avec trois défaites consécutives en championnat.

«Je suis envahi par l'émotion et la douleur au plus profond de mon âme de ne pas avoir pu atteindre les objectifs», a déclaré El Mueco, visiblement abattu, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux du club. «Je tiens à adresser des mots de remerciement à ce club immense et à son peuple pour son amour inconditionnel, même dans les moments les plus délicats comme celui-ci, où les choses ne se sont pas passées comme nous l'avions prévu», a-t-il ajouté. Après avoir été brillant lors de son premier passage sur le banc du Millionario (2014-2022) auréolé de 14 titres, Gallardo a enregistré 35 victoires, 32 nuls et 18 défaites depuis son retour en août 2024 dans le club de son cœur, où trône sa statue au stade Monumental. Pointé du doigt pour avoir composé un effectif qui n'a pas répondu aux attentes malgré un investissement de plusieurs millions, Gallardo, 50 ans, cumule 12 défaites lors de ses 20 derniers matchs toutes compétitions nationales confondues, plus mauvais total parmi les clubs de première division sur cette période.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement

I. Couvre la plaie. II. Boursicoteraï. III. Registre. IV. Préposition.
Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI.
Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera.
VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être
membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de
Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un.
Consultée. 5. Anémiée. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur
d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité.
9. Pas très enthousiastes.

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

1

2

3

4

5

6

7

8

9

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : athlète)

ANTILOPE
ARA
BABOUIN
BONOBO
CAIMAN
CHACAL
CHIMPANZE
COBRA
CRIQUET
CROCODILE

ELEPHANT
FENNEC
FLAMANT
GAZELLE
GIRAFE
GNOU
GORILLE
GRUE
HIPPOPOTAME
HYENE

IMPALA
JAGUAR
KOALA
LION
MACAQUE
MASSUE
OKAPI
OUISTITI
PANTHERE
PERROQUET

PHACOCHERE
RHINOCEROS
SAFARI
SCORPION
SERVAL
SINGE
SLOUGHI
TAMARIN
TRAQUE
ZEBRE

H

I

L

O

E

L

A

V

R

E

S

V

I

S

G

S

I

M

A

U

L

I

P

A

K

O

E

A

C

A

N

I

P

P

C

I

E

L

L

I

R

O

G

O

Z

N

E

N

P

A

A

S

P

C

E

E

D

S

R

E

E

A

U

G

O

L

H

T

H

L

C

D

L

P

L

P

E

M

Q

E

P

A

C

I

A

O

N

O

I

L

E

E

B

I

A

M

O

D

M

T

N

L

U

O

E

F

R

R

B

A

C

O

T

P

R

I

T

G

N

C

A

B

E

R

A

C

A

R

A

T

H

R

H

R

E

R

O

I

H

O

B

O

M

N

M

R

A

I

U

N

I

N

P

R

T

Q

O

A

Z

H

E

Q

R

K

N

G

O

C

S

S

N

U

U

E

Y

U

U

A

O

E

R

B

C

O

B

R

A

E

I

E

O

E

F

A

F

U

O

Z

E

B

R

E

P

T

N

A

M

A

L

F

E

E

R

A

U

G

A

J

G

E

U

S

S

A

M

SPORT DE
GLACE
BALLADE
SPORTIVE

CONTRAT DE
TRAVAIL
MAUVAIS

PÉRIODE
SOUS TRAIT

SPORT
TRANQUILLE
A VU LE
JOUR

OBTENUE

ABRI
OUTIL
D'ALPINISTE

BOUCLIER
CHAUSSURE
DE PLAGE

CONJON-
TION
TABLETTE

INTERJEC-
TION
AVEN

CONTESTE
DESCENTE
DE RAPIDES

VOLAILLE
TERRE
OCÉANE

SPORT DE
MONTAGNE

L'OR BLANC

PLANTES
MARINES
EXERCE UNE
ACTION

GRECQUE

LE RESTE

TERREURS

NÉGATION
DISCIPLINE
DE SKI

SAISON À LA
MONTAGNE

ARROSE
SAINT-OMER
CONDITION

PETITE
SAINT

FUSE DANS
L'ARÈNE
NATIONS
UNIES

AUTORISA-
TION DE
SÉJOUR
NOTE

MOTIFIÉ
DE DEMI

COURS
À LA FAC

SUBMERGÉE

SUDOKO

	4						3	
8				5				7
9			2		4			6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1				9				4
	6						8	

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

2

1

8

7

6

3

4

1

9

2

7

4

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

1

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

5

8

7

6

3

9

5

2

8

1

6

Mémoire et patrimoine

La Casbah d'Alger célébrée

À Dar El-Soltane, la citadelle d'Alger, la Journée nationale de la Casbah a mis en lumière l'histoire, l'architecture et l'artisanat de la ville. L'éclairage, les bijoux et les monuments racontent des siècles de vie sociale et culturelle.



NASSIM TERKI

La Journée nationale de la Casbah a été célébrée lundi à Dar El-Soltane, la citadelle d'Alger, par une conférence réunissant plusieurs professeurs en archéologie. Intitulée « La Casbah d'Alger, berceau de la mémoire patrimoniale à la rencontre de l'architecture et des significations sociales », cette rencontre a permis d'explorer des siècles d'histoire ainsi que le savoir-faire artistique et artisanal de la ville.

Hadjira Tablikecht, professeur d'archéologie à l'université d'Alger II, a insisté sur le rôle de l'éclairage dans la vie quotidienne et dans l'embellissement de la cité. « La ville d'Alger était alimentée par plusieurs modèles de lumière. L'artiste et artisan algérois d'autrefois a su conférer à ces luminaires non seulement une fonction utilitaire mais aussi une valeur décorative », a-t-elle précisé.

Mme Tablikecht a présenté six chefs-d'œuvre

de luminaires de la ville, conservés pour certains dans les musées et pour d'autres toujours en place dans leurs sites d'origine. Parmi eux figurent un lustre et une lanterne du mausolée de Sidi Abderrahmane Et-Thaâlibi, des lampions conservés au musée des antiquités accompagnés d'un texte de waqfs, un lampion du dey Hussein à la citadelle, et un bougeoir de la mosquée Djamaâ el Djedid.

Enfin, un lustre en forme de plante de Nitria, probablement originaire des communautés juives de Livourne à la fin du XVIIIe siècle, rappelle un modèle similaire retrouvé dans la synagogue de cette ville italienne.

Aicha Hanafi, également professeur d'archéologie à l'université d'Alger II, a abordé la symbolique des bijoux et des vêtements féminins dans la société algérienne. « Chaque bijou, chaque pièce de la garde-robe de la femme algérienne témoigne de son rôle social et de la richesse de son patrimoine.

L'artisanat florissant de la Casbah, enrichi par les influences andalouses et turques, a donné

naissance à un style architectural unique et harmonieux », a-t-elle souligné.

Mohamed Tayeb Akkab, professeur retraité de l'institut d'archéologie, a replacé l'histoire de la Casbah dans une perspective plus large que la seule période ottomane. « Alger est une cité ancienne, dont les origines remontent à la protohistoire », a-t-il rappelé. La nécropole mégalithique retrouvée entre Beni Messous et Ain Benian, comprenant une centaine de dolmens, ainsi que les vestiges zirides de Bab Jdid, témoignent de cette continuité historique.

« Contrairement aux idées reçues, Ziri Ben Menad a rénové la ville, et non fondé Alger. Malheureusement, la France coloniale a rasé la basse Casbah, ne laissant subsister que les mosquées Djamaâ El Kébir et Djamaâ al Jadid », a-t-il ajouté. Cette conférence a ainsi constitué un moment de mémoire et de transmission, soulignant l'importance de préserver le patrimoine architectural et social de la Casbah d'Alger, véritable symbole de l'histoire et de l'identité de la capitale.

Mokrane Aggoune revient sur scène

Muhend a mmi, un retour sur scène qui interroge la société Avec Tro-blème n

Muhend a mmi, l'artiste et metteur en scène Mokrane Aggoune revient au théâtre dans ce mois de Ramadhan, en s'appuyant sur une figure profondément ancrée dans l'imaginaire kabyle. Le spectacle sera joué successivement au Théâtre Malek-Bouguerrouh le jeudi 26 février, puis au Théâtre Kateb Yacine le samedi 28 février 2026. Au centre du récit, on retrouve Muhend a mmi, personnage populaire qui a traversé les générations et nourri la mémoire collective. Son histoire, d'abord racontée dans un chant satirique écrit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par Hocine Aït Ahmed et interprété par Cheikha Fatma Zohra, portait un souffle de liberté et un désir d'émancipation. Mais Mokrane Aggoune choisit une autre voie. Dans sa version, Muhend a mmi revient sous la forme d'un ensemble de lettres fictives adressées, pendant quarante ans, aux responsables qui se sont succédé à la tête du pays. Ces lettres, censément découvertes dans des archives, exposent les « tro-blèmes » d'un homme simple : sa retraite impayée, la survie de sa famille, ses démarches sans fin et les humeurs changeantes de l'administration. À travers elles, Aggoune laisse apparaître les incohérences, les dérives et les absurdités qui minent la société. Seul sur scène, il fait vivre un homme qui jongle entre sarcasme, lucidité et tendresse. L'humour devient ici un outil pour dire l'essentiel, pointer les failles, mais aussi pour résister. Le personnage, tour à tour conteur et blagueur, s'appuie sur son ancien métier d'enseignant pour glisser, au passage, quelques conseils de bonne gouvernance. Rien d'appuyé, seulement des remarques venues de l'expérience, de l'observation et d'une intelligence populaire trop souvent ignorée. Le spectacle mêle narration, incarnation et une mise en scène visuelle légère, presque mouvante, qui reflète les tensions qui traversent la vie de Muhend a mmi. Cette manière d'observer le réel, de le transformer et de l'offrir au public, s'inscrit dans une tradition théâtrale solidement ancrée à Béjaïa. Mokrane Aggoune revient pour présenter un spectacle qui relie la mémoire du peuple à ce que vit la société aujourd'hui. Ce seront deux soirées où l'humour et la réflexion avancent ensemble.

Nassim T.

Tipasa vit son Ramadhan en spectacle

La Maison de la Culture Docteur Ahmed Arouade de la wilaya de Tipasa, située à Koléa, propose un programme artistique et culturel inédit pour ce mois de Ramadhan, qui s'étend du 26 février au 16 mars. Cette édition se distingue par la variété et la richesse de ses activités, ainsi que par sa volonté de s'adresser au plus grand nombre. Pour faciliter l'accès des mélomanes et des citoyens aux spectacles, les responsables de l'établissement ont choisi d'organiser des soirées dans plusieurs communes de la wilaya, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Des maisons de jeunes et des salles relevant de cette direction accueilleront des galas et des activités dans le cadre du programme spécial « Soirées Ramadhan ». Selon Hadda Ferrahi, chargée de communication de la maison de la Culture, cette externalisation des spectacles, habituellement concentrés à Koléa, vise à permettre à ceux qui ne peuvent se déplacer de profiter pleinement des soirées artistiques. Ainsi, 38 artistes et collectifs associatifs se produiront dans des villes comme Had-

jout, Cherrhell, Damous, Fouka et Koléa. Certaines activités se tiendront également dans l'établissement pénitentiaire de Koléa. Le programme mêle chaâbi, andalou, malouf, hawzi, variétés, chants religieux et pièces théâtrales. Orchestres et troupes de renom se succéderont aux nouveaux talents qui commencent à se faire connaître. Parmi les têtes d'affiche figurent Abdelkader Chaou et Abdelkader Cherchem, dont les spectacles affichent régulièrement complet dans la wilaya. La Maison de la Culture accueillera également des troupes venues d'autres wilayas, comme Sétif, Mostaganem et Ghardaïa. Les soirées débiteront à 21h30 et intégreront des célébrations thématiques, notamment un concours religieux à l'occasion de la 15e nuit du Ramadhan, le 8 mars, la Journée internationale de la femme et la Nuit du destin. Ces événements culturels se dérouleront parallèlement à d'autres « animations » organisées dans les 28 communes de la wilaya, comprenant des tournois sportifs et diverses manifestations artistiques et religieuses.

Billetterie en ligne au TRTO

Le Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi Ouzou (TRTO) innove en lançant une billetterie en ligne pour ses soirées théâtrales organisées pendant le Ramadhan, offrant au public une expérience plus accessible et modernisée. Pour sa première soirée de la saison, prévue ce lundi avec la pièce LWALI N UDRAR (Le Saint de la montagne) de l'association culturelle Ibturer de Larbaa Nath Irathen, le TRTO permet à ses spectateurs de régler leur ticket depuis leur domicile. Selon Hocine Haddou, directeur artistique et technique du théâtre, la vente en ligne, « qui avait été très bien appréciée par nos fidèles spectateurs, a été reconduite cette année encore ». Cette démarche va encore plus loin puisque, d'ici la fin de l'année, « il sera possible de choisir sa place en ligne ». Le plan du théâtre, incluant la numérotation des sièges, sera accessible en 3D et sur écran, permettant aux spectateurs de sélectionner leur siège tant qu'il n'a pas été réservé. Les sièges déjà réservés seront visibles directement sur l'application. Il s'agit d'une première dans le monde du spectacle en Algérie, qui combine modernisation des pratiques et confort pour le public, tout en facilitant l'accès aux représentations théâtrales ramadanesques.

Trait d'esprit

“Si vous n’apprenez pas à contrôler vos peurs, alors vos peurs vous contrôleront.”

Napoleon Hill

Sétif Aïn El-Fouara de nouveau profanée



Dans la nuit de lundi à mardi, la statue d'Aïn El-Fouara, joyau patrimonial de Sétif, a une nouvelle fois été la cible d'un acte de vandalisme. Cette fois, c'est le bras de la madone en marbre, sculpté par Francis de Saint-Vidal en 1898, qui a été sectionné. Un geste qui marque la septième tentative de destruction du monument depuis 1997, et la quatrième dégradation consécutive attribuée au même individu. Aïn El-Fouara, monument emblématique de la ville, est régulièrement victime d'attaques qui entament son intégrité et son histoire. Chaque agression renforce la détermination des autorités locales à protéger ce patrimoine, tout en s'interrogeant sur les motivations répétées de son ou ses agresseurs. Selon les informations relayées par Radio Sétif sur sa page Facebook, les forces de l'ordre ont agi avec célérité. Les éléments de la Sûreté urbaine, alertés dans la nuit, ont procédé à l'arrestation du suspect peu après les faits,

sur place ou à proximité immédiate du monument. Cette intervention rapide a permis de maîtriser la situation et d'engager sans délai une enquête pour faire toute la lumière sur cet acte. Les autorités n'ont pas encore communiqué sur l'identité ou les mobiles du suspect, mais l'enquête devrait permettre de déterminer les circonstances exactes de cette nouvelle dégradation. La question de la protection renforcée du site, déjà posée après les précédentes attaques, se pose une fois de plus avec acuité. Aïn El-Fouara, avec son histoire et sa valeur symbolique, reste un monument cher aux Sétifiens. Chaque agression rappelle l'importance de sa préservation et de la sensibilisation à sauvegarder l'héritage patrimonial de la ville ; les autorités locales et les associations de défense du patrimoine appellent à une mobilisation collective pour protéger ce symbole de la ville.

Iran Un hélicoptère militaire s'écrase en plein centre-ville d'Ispahan

Un dramatique accident a endeuillé la province d'Ispahan, en Iran, hier. Un hélicoptère militaire, exploité par l'armée iranienne, s'est écrasé en plein centre-ville, percutant un magasin de fruits, rapporte l'agence de presse officielle IRNA. L'accident, attribué à des problèmes techniques, a coûté la vie aux deux membres d'équipage : le colonel Hamed Sarv Azad, pilote, et le major Mojtaba Kiani, copilote. Les circonstances exactes de l'incident n'ont pas encore été

précisées par les autorités, mais une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce crash. Les secours et les forces de l'ordre se sont immédiatement rendus sur place pour sécuriser la zone et évaluer les éventuels dégâts collatéraux. Cet accident survient alors que la sécurité aérienne, notamment pour les appareils militaires, est régulièrement scrutée en Iran. Les autorités n'ont pas encore communiqué sur d'éventuelles victimes au sol ou sur l'étendue des dégâts matériels.

Olympique Akbou Amar Guerbi confirmé comme entraîneur principal

L'Olympique Akbou a officialisé hier la nomination d'Amar Guerbi au poste d'entraîneur principal de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison 2025-2026. Initialement nommé intérimaire le 30 janvier après le limogeage de Lotfi Amrouche, Guerbi a convaincu la direction par son « sérieux et son engagement », selon le communiqué du club. Sous sa conduite, l'équipe a

enchaîné deux victoires consécutives (contre le MC Oran et le Paradou AC), se classant actuellement à la 4e place de Ligue 1 Mobilis avec 29 points, malgré deux matchs en retard. La direction affirme lui accorder « une confiance totale » pour mener à bien la mission, sans préciser les objectifs sportifs ni la composition du staff technique.

Béjaïa Un mort et cinq blessés dans une collision entre deux camions

Un grave accident de la circulation a eu lieu, hier matin, aux alentours de 6 h 11, dans la commune d'El-Kseur, plus précisément au niveau du lotissement n° 2. La collision entre deux camions a causé la mort d'un homme âgé de 54 ans et blessé cinq autres personnes, dont l'état est jugé sérieux. Les services de la Protection civile, alertés sur place,

ont rapidement pris en charge les victimes. Les blessés ont été évacués vers les structures médicales d'Amizour et d'El-Kseur pour y recevoir les soins nécessaires. Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été précisées par les autorités, mais une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

Un séisme de magnitude 3,0 enregistré à Batna

Un séisme de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter a été enregistré dans la wilaya de Batna aux premières heures d'hier mardi, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le tremblement de terre s'est produit à 2 h 37, avec un épicentre localisé à 8 km au nord-ouest de Ras Laayoun. Aucun dégât matériel ni victime n'a été signalé pour l'instant. Les autorités locales restent en alerte et appellent la population à la vigilance.

L'EXPRESS

RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN À ALGER Le wali Rabehi inspecte l'avancement des travaux

Le ministre-wali Mohamed Abdenour Rabehi a annoncé avoir effectué une visite de terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des immeubles anciens dans plusieurs communes, notamment El Harrach, Hussein Dey, Mohamed Belouizdad et Alger-Centre.

C'est ce que rapportait lundi la page Facebook officielle de la wilaya d'Alger. Cette opération s'inscrit dans les priorités définies par le « plan blanc » de la wilaya d'Alger, qui vise à préserver et à valoriser le tissu urbain patrimonial de la capitale. Ce dernier, riche d'une grande diversité architecturale et historique, souffre des effets cumulés du temps, de l'usure et de dégradations liées à des extensions anarchiques. Le programme spécifique lancé à cet effet porte sur la restauration structurale des bâtiments, le traitement des adjonctions illégales (toitures, balcons, sous-sols) et la libération des espaces occupés sans titre. Les interventions se déroulent en deux phases distinctes. La première a concerné les immeubles situés le long des principaux axes et artères de la ville, parmi lesquels les rues Didouche-Mourad, Larbi-Ben-M'hidi, Asselah-Hocine, Zighoud-Youcef et Krim-Belkacem. La seconde phase s'étend désormais aux quartiers populaires et aux communes limitrophes, incluant les rues Mohamed V, Hassiba-Ben-Bouali, Mohamed-Belouizdad Street et Tripoli Street à Hussein-Dey. Elle englobe également le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger (rues Debbih-Cherif, de la Victoire, Louni-Arezki, Amar-Ali), ainsi que la rue Ali-Khodja et le chemin Bougara dans la commune d'El Biar, et le centre d'El Harrach. Le projet ambitionne de toucher par étapes au bénéfice de toutes les communes de la wilaya. En accompagnement de la restauration des façades et des structures, les services de la wilaya envisagent des interventions complémentaires sur le plan de l'aménagement urbain : requalification des espaces piétons, mise aux normes des réseaux, réorganisation des activités commerciales sur les



grands axes. Un cahier des charges sera prochainement élaboré afin d'harmoniser l'aspect des devantures commerciales, de réguler les enseignes et de définir les horaires d'ouverture. Lors de sa visite, le ministre-wali a transmis des instructions précises pour accélérer le rythme des chantiers tout en maintenant un niveau élevé de qualité et de conformité aux exigences techniques. Le ministre a fait part de sa satisfaction au sujet de l'état d'avancement et a salué les efforts des équipes d'ouvriers et de tous ceux qui sont impliqués sur le terrain. Il a par ailleurs rappelé la complexité particulière de ces opérations, liée à l'ancienneté des édifices et à la spécificité de leur architecture, qui imposent une rigueur et un professionnalisme constants. Malgré

les inconvénients associés à ce type de chantier, comme les perturbations temporaires, les nuisances sonores et les impacts sur la circulation, les résidents ont, dans l'ensemble, fait preuve de compréhension et soutiennent l'initiative, perçue comme une réponse indispensable face à la dégradation progressive du patrimoine urbain. Ce projet marque une étape clé dans la démarche globale de modernisation et de mise en valeur d'Alger. En préservant son identité architecturale tout en adaptant son environnement aux besoins modernes, la capitale affirme son attractivité et renforce la pérennité de son patrimoine. La réussite de cette vaste opération de conservation reposera largement sur l'application rigoureuse des consignes émises par le wali. **R. N.**

Coopération policière : la DGSN accueille des experts coréens en criminalistique



Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a reçu lundi une délégation d'experts du Service national coréen de criminalistique (NFS), au siège de la DGSN. La rencontre, en présence de cadres supérieurs, a permis d'explorer les pistes de coopération, comme l'indique un communiqué publié sur la page officielle de l'institution. Au menu des discussions :

coordination accrue, échanges d'expertises en criminalistique et formation spécialisée. L'objectif est de booster les capacités opérationnelles de la police scientifique et technique algérienne. Cette visite concrétise le mémorandum d'entente signé le 16 juillet 2025 entre la DGSN et le NFS coréen, marquant un nouveau pas dans le partenariat algéro-sud-coréen. ■